

# Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre  
Chaussée de Wemmel 100  
1090 Bruxelles  
Tél.: 02/423 12 11  
Fax : 02/425 24 61  
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

DÉCEMBRE 2005

N° 126

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Sida

### Briser les tabous



Le 1er décembre avait lieu la Journée mondiale du Sida. Partout à travers le monde, le VIH cause de terribles ravages, fait des millions de victimes et d'innombrables orphelins. On ne peut sous-estimer l'étendue du problème en Belgique. L'année dernière, on a dénombré près de 1.000 nouvelles infections au VIH, alors qu'aucun vaccin n'existe pour contrer le virus. Un tabou plane encore autour de la maladie. Il y a, d'un côté, l'idée toute faite que cette maladie n'affecte surtout que les hommes homosexuels et les personnes toxicodépendantes. Et, de l'autre côté, les tabous et le manque d'information font que trop peu de jeunes, et de moins jeunes, n'ont le réflexe d'utiliser le préservatif. Les risques de relations sexuelles non protégées restent sous-estimés. L'amour en toute sécurité se fait avec un préservatif pour des partenaires occasionnels ou sans préservatif avec un(e) partenaire testé(e). Cela sauve des vies... et témoigne du respect que vous avez pour votre partenaire. Pensez-y et parlez-en.

**Questions et réponses  
sur le VIH et le sida  
en pages 7 à 10**

**Fête du sacrifice: un abattoir  
régional temporaire  
PAGE 3**

**Conférence-débat  
"Loisir et intégration  
de la personne handicapée"  
PAGE 11**

**Marché de Noël  
Place Cardinal Mercier  
Du 9 au 11 décembre 2005  
PAGE 13**



## Et si nous sauvions notre vie pendant les fêtes...

Dans quelques semaines, nous passerons les fêtes de fin d'année. L'occasion de se retrouver entre amis, en famille. Malheureusement, chaque année, de nombreuses personnes perdent la vie sur les routes après une soirée (trop) arrosée. Je ne peux que vous encourager à être prudent(e) et vous faire accompagner d'un "Bob" ou de l'être vous-même. Ceci s'adresse particulièrement aux jeunes conducteurs qui, sous l'effet de l'alcool, ne se rendent pas compte qu'ils mettent leur vie en danger... et celle des amis qui les accompagnent.

Comme bourgmestre, j'ai malheureusement été confronté lors d'interventions sur le terrain, à ces situations destructrices par la disparition d'un être cher. Parents, frères, sœurs, enfants, amis se retrouvent, dans un moment qui devait être joyeux, brutalement confrontés à la douleur extrême et à la mort.

Je ne peux que soutenir les actions des services de police qui, de manière principalement préventive, contrôlent les conducteurs en cette période de fin d'année. Ils assument une tâche difficile, mais nous obligent à être un tant soit peu responsables pour nous-mêmes et pour les autres.

J'insiste donc auprès de chacun de vous pour nous épargner tous.

Que cela ne nous empêche néanmoins pas de faire la fête car elle est salutaire pour notre équilibre et source de moments de partages. Mais gardons toujours à l'esprit que la vie est le bien le plus précieux qui nous a été donné ou que nous offrons. Elle ne peut être gaspillée à ce prix.

Je souhaite donc très sincèrement à chacune et chacun de vous, des fêtes réussies dans la joie, le plaisir d'être ensemble et une excellente année 2006.

Hervé Doyen,  
votre député-bourgmestre

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal, consacrée à l'examen du budget, est fixée au **21 décembre 2005 à 19h**. Cette séance aura lieu dans l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).

## En direct du Conseil communal

**Les élus locaux se sont réunis le 26 octobre dernier pour débattre de divers aspects de la vie communale. Trente et un points étaient mis à l'ordre du jour de la séance publique. Voici un aperçu de ce qui a attiré notre attention.**

**NIGHT-SHOPS, PHONE-SHOPS, VIDÉO-SHOPS.** Le conseil a approuvé trois règlements qui entreront en vigueur le 1er janvier 2006. Ces textes fixent le montant de la taxe communale dont devra s'acquitter tout exploitant qui ouvrira un night-shop, phone-shop ou vidéo-shop sur le territoire de Jette. Lisez les détails ci-dessous.

**PURIFICATEURS D'AIR DANS DIVERSES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES.** Des purificateurs d'air seront installés dans les cafétérias de divers bâtiments communaux sportifs. Il s'agit notamment du Centre Sportif du Heymbosch, du Pavillon du Tennis, de la Salle Omnisports et du Stade communal. Cette mesure répond à la législation actuellement en vigueur qui stipule qu'il faut placer, dans les lieux fermés où il est autorisé de fumer, un ou plusieurs extracteurs d'air (ou tout autre système permettant l'élimination des fumées de cigarettes). Les sportifs jettois et leurs supporters ne devraient donc bientôt plus souffrir des odeurs de tabac.

**RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU PAVILLON STIÉNON EN MAISON D'ACCUEIL DE L'ENFANCE.** Les places d'accueil en milieu subventionnés manquent cruellement pour les enfants de 0 à 3 ans. C'est pourquoi, il a été décidé de réaménager les locaux du Pavillon Stiénon en maison d'accueil de l'enfance. Les travaux ne devraient pas tarder à commencer. Quant à l'attribution des places, les parents pourront se renseigner auprès de la crèche Reine Fabiola au numéro de téléphone suivant: 02/427.58.77

## Trois règlements communaux pour préserver la mixité des commerces

Les conseillers communaux ont récemment approuvé trois règlements concernant l'impôt sur certains commerces. A partir du 1er janvier 2006, les phone-shops, night-shops et vidéo-shops devront s'acquitter d'une taxe d'ouverture. Le vote de cette mesure par le conseil communal survient dans la foulée de votes similaires déjà émis dans d'autres communes. L'instauration d'une taxe d'ouverture vise à freiner la prolifération de ces types de commerce. On assiste, en effet, de plus en plus, à l'installation d'établissements proposant des communications téléphoniques vers l'étranger à des prix très abordables. Généralement dans les mêmes quartiers que les night-shops.

Les night-shops et les phone-shops bien qu'utiles n'en génèrent pas moins un certain nombre de nuisances: ces commerces sont prin-

cipalement fréquentés en soirée et la nuit, cela peut perturber la tranquillité des environs. Le stationnement sauvage et les attroupement autour de ces établissements rendent le passage malaisé et provoquent des nuisances sonores.

La multiplication de ces types de commerces a, en outre, tendance à repousser les autres établissements commerciaux vers d'autres quartiers, ne laissant de fait plus de place à la mixité d'offre commerciale dans certains endroits au détriment des habitants.

A Jette, les exploitants de night-, phone- et vidéo-shops qui ouvriront leurs portes après le 1er janvier 2006 devront payer une taxe unique de 12.500 EUR. Chaque changement d'exploitant s'apparente à une nouvelle ouverture pour laquelle 12.500 EUR sont dus.

## Mariage en vue ? A vos agendas !

Le mariage est un événement festif qui demande beaucoup de préparation. La date de mariage est souvent choisie bien longtemps à l'avance. Il est possible de se marier tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours fériés, ainsi que pendant certains ponts. D'autres exceptions existent. Vous trouverez, ci-contre, la liste des dates à venir où l'officier de l'Etat civil ne célébrera pas de mariages. N'oubliez pas que vous devez introduire une demande de mariage auprès du service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100) au moins six semaines avant la date souhaitée.



**Aucun mariage ne sera célébré aux dates suivantes:**

**Vacances de fin d'année**  
Samedi 24 décembre 2005 - après-midi  
Lundi 26 décembre 2005

Samedi 31 décembre 2005 - après-midi  
Lundi 2 janvier 2006

**Pâques**  
Lundi 17 avril 2006

**Ascension**  
Jeudi 25 mai 2006  
Vendredi 26 mai 2006

**Pentecôte**  
Lundi 5 juin 2006

**Fête nationale**  
Vendredi 21 juillet 2006

**Assomption**  
Lundi 14 août 2006  
Mardi 15 août 2006

**Toussaint**  
Mercredi 1er novembre 2006  
Jeudi 2 novembre 2006  
Vendredi 3 novembre 2006

**Armistice**  
Samedi 11 novembre 2006

## INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?  
Surfez sur [www.jette.be](http://www.jette.be)



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

### Horaires des services communaux

Services Population, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

• Commissariat de police  
Tél.: 02/412.12.12

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77  
1090 Jette  
Tél.: 02/423.19.10

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

• Secrétariat: 02/422.46.11  
• Service social: 02/422.46.40

### AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette  
Tél.: 02/421.70.90/91

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

### Horaires des services communaux

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration communale de Jette sera fermée :

- le lundi 26 décembre 2005  
- le lundi 2 janvier 2006  
à partir de 11h45

# Rencontre entre commune et magistrats sur les sanctions administratives

Petits manquements peu importants mais gênants, voire très irritants, les incivilités nuisent à la vie harmonieuse en société. Formes légères de troubles à la tranquillité, à la sécurité, à la salubrité et à la propreté publiques, ces comportements minent la qualité de vie des habitants d'un quartier. Ils se traduisent notamment par des nuisances sonores, des déprédations diverses (de propriétés publiques aussi bien que privées), des dépôts clandestins d'immondices, le fait d'uriner dans des lieux publics,...

Pour préserver la quiétude des citoyens, les communes se sont dotées d'un règlement général de police pour mieux affronter la question des incivilités.

Le 18 octobre dernier s'est tenue à La Maison communale de Jette une réunion informelle entre des magistrats du parquet de Bruxelles, les services communaux actifs en

matière de sécurité et de prévention ainsi que le commis-



saire de police de Jette. Le but de cette entrevue, initiée par le bourgmestre Hervé Doyen, était de réunir les acteurs concernés par l'application du nouveau Règlement Général de Police (RGP) afin de coordonner leurs efforts. Ce règlement constitue une première dans la région bruxelloise: il est le seul à être commun à l'ensemble des communes d'une même zone de police.

La lutte contre les incivilités et l'application des sanctions administratives s'inscrivent dans une perspective d'ensemble qui englobe de nombreux acteurs, au niveau local et au-delà (agents communaux, magistrats, Région,...) Tous ces acteurs doivent agir en bonne intelligence et en partenariat. La réunion de ce 18 octobre 2005 en a certainement posé les jalons.

## Fête du sacrifice: un abattoir régional temporaire

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête du Sacrifice le 10 janvier 2006. La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de mettre en place un important dispositif régional permettant l'abattage des moutons afin que cette fête se déroule dans des conditions optimales de salubrité et de propreté publiques. Un site temporaire supra-communal d'abattage sera mis à disposition.

### Que doivent faire les familles intéressées?

Ce lieu sera un self-service où les citoyens pourront, s'ils le souhaitent, habiller (c'est-à-dire dépecer) eux-mêmes leur(s) mouton(s). Ce sera également un endroit de marché aux moutons mais attention, aucun permis de transport n'y sera délivré.

La procédure est la suivante: 6 jours avant le

sacrifice, les habitants viennent choisir leur mouton, le paient et le laissent sur place où il sera surveillé jusqu'au jour du sacrifice. Les habitants repartent avec un papier qui leur donne l'heure du sacrifice. Le mardi 10 janvier 2006, ils reviennent avec le papier, prennent leur mouton, l'habillent eux-mêmes et repartent. Aucun mouton extérieur au marché ne sera admis, seules les bêtes achetées sur place seront abattues. Il n'y aura donc pas d'inscription, la redevance sera incluse dans le prix d'achat.

### Et à Jette?

Outre l'installation d'un abattoir régional, les communes sont également invitées à reconduire le dispositif d'abattoirs temporaires agréés qu'elles avaient l'habitude d'installer. Pour rappel, cinq abattoirs temporaires agréés avaient été mis en place l'année dernière dans les communes de Molenbeek, Schaerbeek, Bruxelles-

Ville, Anderlecht et Ixelles, en plus des abattoirs fixes.

Comme les deux années précédentes, la commune de Jette collaborera avec Molenbeek-Saint-Jean (rue du Comte de Flandre 20). Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 4 et 5 janvier de 8h à 16h et le 6 janvier de 8h à 12h auprès de la maison communale de Molenbeek. La redevance à payer sera de 12,5 EUR.

Les infrastructures communales et régionale travailleront en complémentarité. En effet, si les infrastructures communales prennent intégralement en charge le sacrifice, le site supra-communal laissera aux musulmans qui le souhaitent la possibilité d'effectuer eux-même le sacrifice, aidés si nécessaire de sacrificateurs agréés.

**Renseignements: service communal de la Gestion du Territoire - tél. 02/423.13.85 (Najia Belfaquih)**

### La Fête du Sacrifice, c'est quoi au juste?

Chaque année, la communauté musulmane fête l'Aïd Al-Adha, appelée aussi "fête du mouton", en référence à Abraham. Le dixième jour du dernier mois hégirien, Dieu voulut éprouver la foi d'Abraham. Il exigea qu'il sacrifie son fils. Mais au dernier moment, alors qu'Abraham s'était résolu à passer à l'acte, Dieu dépêcha un ange qui arrêta le bras du prophète. L'ange lui expliqua que Dieu n'exigeait nul sacrifice humain en son honneur. "Tue plutôt un mouton en souvenir de cet instant", lui dit-il.

Depuis, chaque famille musulmane se souvient et réaffirme sa foi en égorgeant un mouton. C'est l'Aïd al-Adha, la fête du sacrifice (adha) qui donne lieu à un grand repas familial. La tradition veut que l'on garde un tiers de l'animal sacrifié pour soi, que l'on offre le second tiers à la famille et aux amis et que l'on distribue le troisième tiers aux pauvres. Cette fête est également un moment de réconciliation: tous les conflits doivent trouver une solution ce jour-là.

## La grippe aviaire, ce qu'il faut savoir

La grippe est causée par un virus, très contagieux, qui provoque une maladie parfois mortelle. Bien que construits selon le même principe, différentes sortes de virus présentant de petites distinctions existent. Ils reçoivent des noms de code, tels H5N1, H3N2,... en fonction de leur structure. Il est important de savoir qu'il existe plusieurs sortes de virus, car certains infectent les oiseaux (comme H5N1), d'autres les êtres humains (comme H3N2). On a longtemps cru que les virus des oiseaux ne pouvaient pas infecter les humains, mais on a dû constater que dans les pays où les humains et les volailles vivent d'une manière très proche, le virus pouvait "se tromper" d'espèce à infecter. Ceci reste très rare (moins d'une centaine de cas sur plusieurs milliards de personnes, c'est peu).

Il peut aussi arriver qu'un humain soit infecté simultanément par un virus humain (comme H3N2) et un virus aviaire (comme H5N1). Il est alors possible que les virus "se trompent" (une fois de plus!) et se multiplient en donnant un mélange des deux: H5N2. Si ce virus-là trouve le moyen de se propager, la situation est grave car les anticorps des humains ne reconnaissent

pas ce virus inconnu. Une pandémie, épidémie répandue sur la planète entière, est alors envisageable. Il s'agit ici d'un cas de figure extrêmement rare.

### Pas de danger à ce jour

Tant que le virus de la grippe aviaire (qui n'est PAS un virus de pandémie) n'est pas arrivé en Belgique, il n'y a aucun danger. Et s'il pénètre dans notre pays, les foyers d'infections seront rapidement identifiés comme en 2003. Les seules personnes à risque en cas d'imprudence, seront les travailleurs qui manipulent de grandes quantités de poulets malades et/ou qui inhalent des aérosols ou des poussières chargées de virus. Car le virus n'est infectieux que par inhalation. On ne peut l'attraper en mangeant une volaille malade. En outre, le virus est fragile: il est sensible à la chaleur et est inactivé par l'acidité de l'estomac. La maladie ne peut passer inaperçue chez le poulet, ce qui veut dire que lorsque des poulets seront atteints, l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) et les vétérinaires présents actifs dans les abattoirs les feront détruire.

### Que faire maintenant ?

Le gouvernement a décidé de prendre des mesures pour protéger notre pays de la peste aviaire H5N1. Pour notre commune, qui ne possède aucun élevage commercial de volailles et où il n'y a pas de passage d'oiseaux migrateurs, aucune disposition particulière ne s'impose. Dans les communes qui reçoivent la visite d'oiseaux migrateurs, comme c'est notamment le cas pour Laeken, les propriétaires d'oiseaux doivent confiner ceux-ci. Pour deux raisons: éviter que les oiseaux domestiques n'entrent en contact direct avec des oiseaux sauvages et avec les fientes de ces derniers, et éviter que les oiseaux sauvages n'aillent boire et manger dans les mangeoires des oiseaux domestiques. Un conseil donc: même si cela n'est pas encore nécessaire à Jette, réfléchissons déjà à la manière de protéger nos oiseaux domestiques.

Les zones où les volailles doivent être confinées se trouvent sur le site suivant: <http://www.ngi.be/ai-ia/viewer.htm>

**Informations sur la peste aviaire: AFSCA - site internet: [www.favv-afscfa.fgov.be](http://www.favv-afscfa.fgov.be)**

### Ne nourrissez pas les pigeons

Les pigeons, trop nombreux en milieu urbain, sont sources de nuisances à plus d'un titre. Non seulement, ils dégradent les bâtiments et l'environnement en raison de l'acidité de leurs déjections mais ils peuvent transmettre des maladies aux humains. L'interdiction de nourrir les pigeons est d'autant plus indiquée en cette période où l'on ne cesse de nous parler de peste aviaire et où l'on découvre des foyers de la pandémie dans des contrées pas très éloignées d'ici. Les pigeons peuvent constituer un réservoir pour virus lors d'une épidémie de peste aviaire.

Les "amis des animaux" qui nourrissent les pigeons participent, en outre, à leur destruction. La commune de Jette est en effet obligée de faire enlever régulièrement un certain nombre de ces volatiles. Il s'agit là d'une saine gestion du patrimoine naturel, qui permet aussi aux autres espèces d'oiseaux, en concurrence avec les pigeons, de survivre. N'oubliez pas que le fait de donner de la nourriture aux pigeons sur la voie publique est punissable d'une amende administrative. Respectez donc strictement cette interdiction au risque d'y laisser des plumes.

**RUE DES AUGUSTINES**

**Renouvellement des trottoirs et aménagement d'un dispositif limitateur de vitesse**

Des travaux de rénovation et de sécurisation de voiries ont commencé le 28 novembre dans la partie de la rue des Augustines située entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Dansette. Les trottoirs (bordures et dalles comprises) seront renouvelés, des oreilles de trottoirs seront réalisées au niveau du carrefour formé par la rue des Augustines avec la rue Loossens. Un coussin berlinois sera, par ailleurs, aménagé afin de limiter la vitesse des véhicules. La fin du chantier est prévue pour le 22 décembre.

Pendant toute la durée des travaux, le stationnement est interdit dans la rue entre 7h et 16h. Les riverains doivent donc prendre leurs dispositions pour sortir leur véhicule le matin, avant que les travaux ne commencent. Seule la circulation locale est autorisée.

**RUE VANDERBORGHT**

**Réaménagement des trottoirs**

Des travaux de rénovation de la rue Vanderborght ont commencé début octobre.

Dans le tronçon compris entre les avenues Sermon et Broustin, le renouvellement des trottoirs est terminé. Les plateaux ralentisseurs de vitesse sont achevés. Le chantier se poursuit maintenant dans le tronçon compris entre l'avenue Broustin et la commune de Koekelberg. Il devrait se terminer avant la fin de l'année. Le dernier tronçon, entre l'avenue de Laeken et la rue Prince Baudouin, est programmé pour janvier 2006.

**RUES DE BAISIEUX ET GILSON**

**Renouvellement des conduites d'eau**

Depuis début septembre, l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) procède au remplacement des conduites d'eau dans les rues de Baisieux et Gilson. Les travaux sont terminés dans la rue De Baisieux ainsi que dans la portion de la rue Gilson comprise entre l'avenue De Greef et la rue De Baisieux. Le chantier se poursuit dans la rue Gilson entre la rue De Baisieux et Bruxelles-Ville. Les travaux, dont la durée est estimée à 24 semaines, devraient s'achever au début du mois de mars 2006. Seule la circulation locale est autorisée pendant les travaux.

**AVENUE DE LA CONSTITUTION**

**Réaménagement de la berme centrale**

Après la rénovation, au début de l'année, des trottoirs de l'avenue de la Constitution, les communes de Jette et de Ganshoren se sont coordonnées pour réaménager la berme centrale de cette voirie. Des automobilistes garaient en effet leurs véhicules sur cette berme, endommageant les arbres qui y sont plantés. Les travaux de réaménagement sont terminés du côté jettois: une placette et un canisite ont été construits. Les bacs de protection des arbres seront placés dans le courant du mois de janvier 2006.

**Zone de police de Bruxelles-Ouest**

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

**Notre zone de police mise sur la proximité**

Accessible et impliqué dans son métier, l'inspecteur de quartier joue un rôle important sur le terrain. Il/elle sait précisément ce qui s'y passe et entretient des contacts privilégiés avec les habitants qui connaissent "leur" inspecteur de quartier. C'est pourquoi le collège de police a décidé de renforcer le cadre des policiers de quartier de la zone Bruxelles-Ouest avec 28 aspirant-inspecteurs de police. Ils/elles ont intégré notre zone de police le 5 octobre dernier.

La zone Bruxelles-Ouest compte à l'heure actuelle 730 membres, dont 622 policiers et 108 membres du personnel civil. Grâce à une politique d'engagement ciblée, les cinq divisions de la zone de police 5340 (Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean) peuvent fonctionner avec des cadres remplis. La police de quartier dénombre aujourd'hui 233 agents, cela représente 32% du personnel opérationnel de la zone. Les différents

directeurs de division ont maintenant les moyens d'envoyer des patrouilles proactives sur le territoire de leur commune afin d'arriver à un cadre de vie plus sécurisant et plus agréable.

**Des interventions plus rapides**

Outre le fait que le nombre d'agents augmente, les patrouilles d'intervention (8

brigades de 22 agents) sont depuis peu scindées en deux secteurs: d'une part Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg, d'autre part Jette - Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe. Cette scission a permis de réduire la durée du trajet vers les lieux d'intervention. Celle-ci s'élève désormais à 6 minutes au lieu de 15 lors de la création de la zone de police.

**Achat de nouvelles motos pour la zone de police Bruxelles-Ouest**

Six nouvelles motos ont été récemment livrées à la zone de police Bruxelles-Ouest. Il s'agit de motos habillées aux couleurs de la police. Les motards font partie du service Trafic.

La zone dispose pour le moment de 6 motards, le but étant d'en arriver à 8. Ainsi, les deux brigades du service Trafic, disposeront chacune de 4 agents.



**Fin de l'obligation de pointer pour les chômeurs dès le 15 décembre 2005**

A partir du 15 décembre 2005, les chômeurs complets indemnisés ne devront plus se présenter au contrôle communal. Plus de pointage donc les jours fixes (le 3ème et le 26ème ou le 7ème jour), ni les autres jours. Cela signifie que les demandeurs d'emploi détenteurs d'une carte bleue ont dû la faire estampiller, pour la dernière fois, le lundi 5 décembre; celles et ceux qui possèdent une carte verte ont pointé le mercredi 7 décembre. En cas d'absence ce jour-là, le demandeur d'emploi doit se présenter le premier jour de chômage suivant. Après le 14 décembre, toute présentation sera superflue.

**Les autres obligations ne changent pas**

La suppression de l'obligation de pointer ne signifie toutefois pas la suppression des autres obligations auxquelles sont tenus les demandeurs d'emploi. Ceux-ci devront toujours être inscrits comme demandeurs d'emploi, être en possession d'une carte de contrôle et la compléter correctement (indiquer les jours de maladie, de vacances, d'indisponibilité,...) avant de la remettre à l'organisme de paiement à la fin de chaque mois.

En outre, pour percevoir des allocations de chômage, il faut obligatoirement résider en Belgique. Cela ne veut pas dire pour autant que les vacances sont interdites. En effet, tout demandeur d'emploi a droit à 24 jours de vacances, soit 4 semaines, tout en conservant ses allocations. Qu'ils soient pris à l'étranger ou en Belgique, ces jours



de vacances doivent être indiqués par la lettre "V" sur la carte de contrôle. Afin de vérifier si l'obligation de résidence est bien observée, une nouvelle procédure de contrôle est introduite: l'Office National de l'Emploi (ONEM) peut, par courrier, demander au chômeur de se présenter personnellement auprès de son administration communale ou de l'ONEM local (bureau du chômage). Le demandeur d'emploi devra alors remettre cette lettre, complétée par l'administration communale ou l'ONEM local, en même temps que sa carte de contrôle auprès de son organisme de paiement à la fin du mois.

Pour rappel, cette nouveauté ne concerne pas les travailleurs à temps partiel avec allocation de garantie de revenus. Ces derniers devront toujours faire valider leur for-

mulaire de contrôle une fois tous les trois mois au moment qui leur convient.

Les administrations communales demeurent des interlocuteurs privilégiés des demandeurs d'emploi. Après la suppression du pointage, les communes conservent deux tâches vis-à-vis des chômeurs: la validation trimestrielle des formulaires de contrôle des travailleurs à temps partiel et la délivrance des attestations de résidence. Sans parler de l'aide à l'emploi.

**Pour des informations complémentaires: Office National de l'Emploi - site internet: [www.onem.be](http://www.onem.be)**

**Attention! Nouvel horaire pour le service des Affaires sociales**

Avec la suppression de l'obligation de pointage, le service communal jettois des Affaires sociales n'est plus tenu aux horaires fixés par l'Office National de l'Emploi. C'est la raison pour laquelle les heures d'ouverture de ce service seront, dès le 15 décembre 2005, adaptées aux horaires des autres services communaux. A savoir: lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 14h et jeudi, de 13h à 16h.

**Plus de renseignements (également concernant les pensions et les personnes handicapées): Commune de Jette, service des Affaires sociales - chaussée de Wemmel 100 - tél.: 02/421.41.01 ou 02/421.41.02.**

# Bob, 10 ans, sauveur de vies

"C'est la fête, Bob conduit", "On a tous un Bob en soi", "A la santé de notre Bob",... et cette année: "Pas de fête sans Bob". Le concept du Bob, le conducteur responsable qui ne boit pas et assure à ses amis une bonne soirée sans pépin, a été lancé par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) en 1995. Dix ans après, ses initiateurs s'étonnent de son succès et se réjouissent de le voir adopté par d'autres pays européens. Ces dix dernières années, les campagnes et actions Bob ont joué un rôle majeur en matière de sécurité routière dans notre pays. Non seulement en période de fêtes mais tout au long de l'année.

Le caractère positif du message et l'universalité du concept ont permis un changement rapide des mentalités à l'égard de la conduite sous influence. En une décennie, la désapprobation sociale envers les conducteurs qui boivent avant de prendre le volant a pris beaucoup d'ampleur.



Bob a, en outre, un réel impact sur le comportement des automobilistes. D'après les résultats de la précédente campagne, 43%

d'entre eux ont déjà été Bob. Ce pourcentage atteint même 64% parmi les conducteurs de moins de 35 ans.

La sensibilisation alliée à des contrôles de police accrus concourt à la prise de conscience du plus grand nombre que boire et conduire sont totalement incompatibles.

## Pourquoi ne pas boire d'alcool avant de conduire?

Même à petite dose, l'alcool a un effet néfaste sur le comportement au volant.

- Il ôte les inhibitions et incite de ce fait le conducteur à moins calculer les risques, à être plus audacieux;

- Il provoque un rétrécissement du champ de vision. Le conducteur perçoit moins les dangers;

- Il augmente le temps de réaction et diminue les réflexes;

- Il accroît le risque de somnolence.

Beaucoup d'automobilistes se laissent tromper par leurs impressions. Or, au-delà du seuil légal d'alcoolémie punissable (0,5 mg d'alcool/l de sang ou une concentration d'alcool dans l'haleine de 0,22 mg/l d'air alvéolé expiré), un conducteur court 2,5 fois plus de risques d'être impliqué dans un accident mortel.

## La limite à ne pas dépasser

Il est particulièrement difficile d'établir une concordance exacte entre le nombre de verres ingurgités et la montée de l'alcoolémie. La quantité de boissons peut varier d'une personne à l'autre en fonction du poids, du rythme auquel elle boit, du type de boisson, de l'absorption préalable ou non d'un repas,...

Néanmoins, la moyenne admise est la suivante: un verre donne ENVIRON un taux d'alcool dans le sang de 0,2‰ chez un homme de 75 kg et de 0,3‰ chez une femme de 60 kg. L'alcool présent dans le sang est éliminé à un rythme d'environ 0,15 ‰ par heure, donc plus lentement que l'absorption. En la matière, les palliatifs comme le café ou l'eau sucrée ne sont d'aucun secours.

Il est, en somme, pratiquement impossible de déterminer la concentration d'alcool en comptant simplement le nombre de verres absorbés. C'est pourquoi il est préférable de ne pas boire du tout avant de prendre le volant.

Si vous souhaitez quand même boire un verre, ne conduisez pas, faites confiance à votre Bob!

**Renseignements:** site internet [www.bob.be](http://www.bob.be)

## Liaison Simonis/ Nord-Ouest de Jette

### Enquête publique sur l'étude d'impact

#### Toutes les alternatives seront prises en compte

Peut-être avez-vous lu dans le Jette-Info de novembre un article qui faisait le point sur le dossier du tram 10. Le bourgmestre Hervé Doyen, l'échevine de l'Urbanisme Christine Gallez et l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin y rappelaient les exigences de la commune par rapport à ce projet régional de liaison performante entre la station de métro Simonis et le Nord-Ouest de Jette.

Une étape importante a été franchie dans ce dossier au cours des dernières semaines. La Région bruxelloise a en effet annoncé la tenue d'une enquête publique sur le contenu de l'étude d'impact, rencontrant ainsi les attentes de la commune. Cette enquête publique se déroulera du 6 au 20 janvier 2006. Elle permettra aux riverains, aux commerçants concernés et aux autorités communales de donner leur avis sur le cahier des charges auquel devra se conformer le bureau d'études auquel la Région confiera cette mission.

Le document soumis à l'enquête publique détaille les dispositions générales et le contenu de l'étude d'impact. On y apprend ainsi

qu'il s'agit bien de "l'étude simultanée et comparée des avantages et inconvénients de diverses possibilités pour assurer une liaison de transport public efficace entre les divers quartiers qui émaillent le secteur compris entre la station de métro Simonis et l'extrémité Nord-Ouest de Jette". En d'autres mots, plusieurs alternatives seront étudiées, du maintien de la situation actuelle aux différents itinéraires possibles par bus, tram ou métro.

L'analyse devra prendre en compte les impacts de cette liaison dans différents domaines: la mobilité (circulation et stationnement), l'intégration urbanistique, le patrimoine (architectural et naturel), l'environnement sonore, la qualité de l'air, les riverains et les passants (notamment du point de vue de la sécurité), l'activité sociale et économique, la flore et la faune.

Cette enquête publique est une étape importante puisque la suite du dossier dépend des résultats de l'étude d'impact. Les autorités communales ne manqueront pas d'y accorder toute l'attention voulue.

### Liaison Simonis/Nord-Ouest de Jette

#### Enquête publique sur le cahier des charges de l'étude d'impact

Du 6 au 20 janvier 2006

Le dossier peut être consulté:

- à l'administration communale, chaussée de Wemmel 100, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, les jeudi de 13h à 16h (bureau 201) et sur rendez-vous (02/423.13.92) les jeudis de 16h à 19h;
- au commissariat de Police, place Cardinal Mercier 1, le mercredi de 17h à 20h.

Toute personne peut demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation qui aura lieu le 27 janvier 2006.

Le collège des bourgmestre et échevins vous invite à une

#### RÉUNION D'INFORMATION

sur le cahier des charges de l'étude d'impact

au sujet de la liaison Simonis/  
Nord-Ouest de Jette

le mardi 10 janvier 2006 à 18h30

dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6)

## Stationnement en infraction autorisé pour les médecins si...

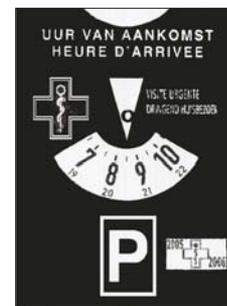
Les médecins sont soumis à l'obligation de soigner leurs patients et de leur porter assistance et secours. Cependant, les règles relatives au stationnement les empêchent dans certaines circonstances d'exécuter rapidement ces missions. C'est notamment le cas lorsqu'ils sont contraints de parquer leur véhicule loin du lieu où ils sont appelés en consultation. La pratique des médecins est donc confrontée à deux valeurs qui s'opposent: d'une part, la réglementation en matière de parking et, d'autre part, l'assistance due aux personnes malades ou en danger. Pour mettre un terme à cette délicate situation, une carte de stationnement a été attribuée par le parquet du procureur du roi de Bruxelles aux médecins concernés.

La carte de stationnement des médecins s'apparente au disque que les automobilistes utilisent dans les zones bleues en ce sens qu'elle doit être apposée de manière bien visible derrière le pare-brise et indiquer l'heure d'arrivée du véhicule. Elle reprend en outre: l'année de validité, une mention faisant référence au caractère urgent de la visite, le sigle de l'ordre des médecins, les nom, prénom, signature et adresse de cabinet du médecin.

### Des limitations à la tolérance

La carte bleue des médecins n'est pas un sésame qui les mettra définitivement à l'abri de toute contravention. Seul sera admis le stationnement en infraction non gênant et pour autant qu'il n'y ait pas d'autres possibilités de stationnement. De plus, le parquet présume que l'urgence a une durée d'une demi-heure maximum.

Les policiers conservent donc leur entière compétence en matière de verbalisation des infractions relatives au roulage ainsi qu'au stationnement. S'ils constatent une infraction du fait d'un médecin, les policiers dresseront un procès-verbal contenant tous les éléments pouvant aider le parquet à évaluer les circonstances des infractions concernées et à décider de poursuivre ou pas le contrevenant.



# Ne déposez pas vos sacs poubelles au pied des arbres

Le service communal des Plantations accorde une attention toute particulière à l'état des arbres dans notre commune. Depuis des années, les jardiniers communaux ont entrepris de planter et entretenir des arbustes dans les fosses à arbres, ajoutant ainsi un petit peu de couleurs à l'environnement urbain et égayant de la sorte les rues jettoises.

Ces plantations souffrent pourtant des habitudes des riverains. Certains, probablement de toute bonne foi, déposent toujours leurs poubelles au pied des arbres. Cela provoque un tassement de la terre et des plants ainsi qu'une asphyxie des

racines. Ce tassement empêche l'eau de bien pénétrer dans le sol en cas de pluie. En outre, les liquides de toutes natures qui peuvent s'écouler des sacs poubelles sont extrêmement nuisibles pour les arbres et les plantes qui poussent à leur pied. Le dépôt de sacs-poubelles dans les fosses à arbres est donc à proscrire.

**Renseignements: service communal des Plantations - tél. 02/478.22.99**

## **Pas de feuilles mortes dans les caniveaux**

L'été s'est quelque peu prolongé mais

l'automne est bien là. Les arbres qui ont mis du temps à se dévêtir ont désormais perdu leurs feuilles. Un nombre important de riverains prend l'initiative de ramasser les feuilles mortes pour débayer les trottoirs. Ce comportement ne peut qu'être encouragé (il s'agit même d'une obligation légale). Un problème de sécurité publique se pose toutefois lorsque certains, sans penser à mal, repoussent les tas de feuilles dans les caniveaux. Les feuilles s'y entassent alors et bouchent les égouts. Ce fait anodin peut avoir des conséquences catastrophiques: en cas d'intempérie, l'eau de pluie ne s'écoule plus normalement et les premières averses risquent d'entraîner des

inondations.

Les balayeurs communaux de la Propreté publique, équipés d'une balayeuse et d'un pick-up, circulent dans la commune et mettent tout en oeuvre pour nettoyer les voiries publiques des déchets qu'ils rencontrent. Un entretien des avaloirs est également assuré. Les membres de l'équipe interviennent en outre au cas par cas, toujours en fonction de l'urgence de la situation.

## **Coupes d'arbres dans les bois régionaux du Laerbeek et de Dielegem**

Si vous avez pour habitude de vous promener dans les bois régionaux de Dielegem et du Laerbeek, vous avez peut-être été témoin de l'abattage de certains arbres. Ces abattages sont tout à fait normaux: l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) a vendu des stocks de bois au mois d'octobre dernier. La coupe des arbres vendus a commencé le 1er novembre et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2006.

L'environnement ne souffrira guère de ces abattages. En effet, seuls les arbres marqués par l'IBGE peuvent être coupés. Ils présentent tous des vices apparents (champignons, mortalité de la cime,...) et peuvent donc se révéler potentiellement dangereux pour la sécurité des promeneurs ainsi que pour les plantations.

**Infos: Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - tél. 02/775.75.11 - site internet: [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)**

## **Collecte des déchets verts le dimanche après-midi: reprise au printemps**

### **Déchets verts et chimiques**

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 EUR/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m<sup>3</sup>.

**COINS VERTS MOBILES.** Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les aux

Coins Verts fixes communaux ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

**Calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le restant de l'année:**

**place Cardinal Mercier (police): 12 décembre - de 17h15 à 18h15**

### **Objets encombrants**

**ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

En-dehors de la belle saison, la Région remplace la collecte dominicale des déchets

verts à domicile par l'enlèvement des objets encombrants. Cette opération a lieu tous les dimanches de 14 à 21h. Comme pour les enlèvements habituels en semaine, il y a lieu de prendre rendez-vous auprès de Bruxelles-Propreté - tél. 0800/981.81. Votre présence est indispensable lors du passage du camion.

**DÉCHETTERIE RÉGIONALE.** Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.



## **Taverne sans nicotine dans la galerie Werrie**

Depuis 1991 existe dans notre pays une réglementation fixant les conditions d'autorisation du tabagisme dans les établissements du secteur Horeca (hôtels, restaurants, cafés). Cette réglementation prévoit notamment d'autoriser la cigarette dans les locaux de moins de 50 m<sup>2</sup>, pour autant que des appareils efficaces de ventilation y soient installés, et de créer des espaces fumeurs/non-fumeurs dans les locaux d'une superficie supérieure à 50 m<sup>2</sup>. Ces dispositions sont suivies avec plus ou moins de succès.

Au moment où se profile à l'horizon le débat sur l'interdiction pure et simple du tabac dans les cafés et les restaurants, à l'instar de l'Irlande et de l'Italie, un patron de café jettois a pris les devants: depuis le 5 septembre de cette année, la "Werrie Tavern" est un établissement non-fumeur.

### **Un projet mûrement réfléchi**

Christian Mispelaere y pensait depuis un petit temps

déjà. Non fumeur, il avait l'impression que son état de santé général commençait à souffrir de son environnement de travail enfumé. Un accident vasculaire cérébral a certainement servi de catalyseur à sa décision de ne plus autoriser la consommation de tabac dans sa taverne. Loin



de poser un geste à l'encontre des fumeurs, le patron de la Werrie Tavern veut offrir à ses clients un espace convivial d'où l'on peut sortir sans sentir le cendrier froid.

### **Les clients en redemandent**

En dépit des prévisions de certaines personnes qui lui annonçaient la faillite s'il menait à bien son projet, Christian Mispelaere est comblé. Ses clients, y compris les fumeurs, sont ravis et le félicitent de sa décision. Une nouvelle clientèle est même venue gonfler les rangs des habitués. Selon le gérant de café, la levée de boucliers contre l'interdiction de fumer dans l'Horeca qui craint une forte baisse de fréquentation est injustifiée. Se basant sur sa propre expérience, il estime qu'il y a plus à gagner qu'à perdre en supprimant la cigarette des cafés. Le tout est d'oser se lancer et de faire comprendre à l'ensemble de la clientèle qu'une telle action ne se fait pas au détriment des uns mais pour le bien-être de tous. Si cela fonctionne ailleurs...

# Des questions sur le VIH et le sida?

## Quelques réponses utiles



### Sida

## Briser les tabous

Partout à travers le monde, le sida cause de terribles ravages. Cette maladie sexuellement transmissible a déjà fait des millions de victimes et poursuit sa course. La situation en Belgique est moins alarmante que dans de nombreux pays pauvres. Il n'empêche que chaque année, de nombreuses personnes sont contaminées par le virus VIH dans notre pays. Près de 1.000 nouvelles contaminations l'année dernière. Le centre de référence sida de l'AZ-VUB suit, à lui seul, 350 patients séropositifs.

Malgré une large prévention, beaucoup de malentendus persistent concernant le sida. On minimise le risque en préjugant que seuls les hommes homosexuels et les drogués peuvent être contaminés par le VIH. Les avancées scientifiques donnent en outre un sentiment de sécurité injustifié. Il n'existe toujours pas de vaccin contre le sida. Une assistance médicale rigoureuse peut limiter l'impact de la maladie, en d'autres termes freiner la destruction du système immunitaire. Un troisième facteur qui influence négativement la perception du nombre de transmissions du virus est le tabou qui entoure le sida. Les gens préfèrent taire le problème qu'en parler ouvertement. Cela a pour conséquence que beaucoup de séropositifs n'osent pas déclarer leur maladie à leurs proches de peur de leurs éventuelles réactions. Enfin, ce tabou favorise les comportements dangereux. Choisir d'utiliser un préservatif lors d'une nouvelle relation est perçu comme un manque de confiance ou comme l'admission de sa propre séropositivité. Alors que l'emploi d'un préservatif avec un(e) nouveau/nouvelle partenaire est un signe de respect. Les personnes qui entretiennent des relations avec plusieurs partenaires sans protection ne se mettent pas uniquement en danger, elles font courir des risques aux autres aussi.

Une bonne information constitue le premier pas de la prévention sida. Jeunes et vieux peuvent s'adresser aux centres spécialisés tels que Aide Info Sida ou un centre de référence sida. Les parents et les professeurs ont également un rôle important à jouer. Les jeunes ont plus à faire d'une information correcte et suffisante sur le sida que d'une atmosphère de scandale entourant un virus malheureusement d'actualité.

### Un dossier du

# Jette

Info

Commune de Jette  
Chaussée de Wemmel 100 - 1090 Bruxelles  
Tél.: 02/423 12 91  
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre

### Qu'est-ce que le VIH?

Le sida est causé par le Virus d'Immunodéficience Humaine (VIH). Soit: un virus qui provoque un affaiblissement du système immunitaire chez les humains. Une personne qui porte le VIH est dite séropositive.

### Comment s'attrape ... et s'évite le VIH?

#### Sexe

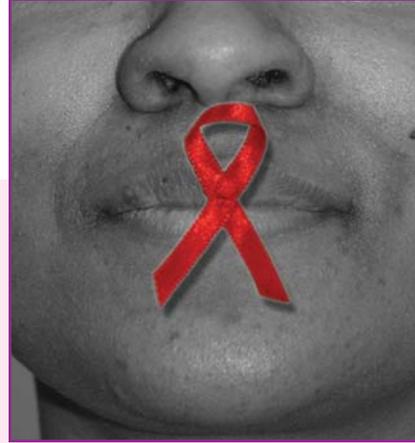
- Une pénétration vaginale fait passer le VIH présent dans les sécrétions vaginales ou le sang des règles de la femme à l'homme via les muqueuses du pénis. A l'inverse, le VIH peut provenir du sperme contaminé et entrer dans le sang d'une femme via les muqueuses du vagin ou du col de l'utérus. Utilisez donc toujours des préservatifs de bonne qualité pour des rapports sexuels vaginaux.

- Les rapports avec pénétration anale se déroulent aussi bien chez les couples homosexuels qu'hétérosexuels. Les parois de l'anus et du rectum sont très fragiles et se déchirent facilement. Le VIH présent dans du sperme contaminé se transmet facilement dans le sang d'un(e) partenaire via des petites blessures. Le partenaire actif court lui aussi un risque: le VIH peut pénétrer les muqueuses du pénis via le sang ou les sécrétions anales. Utilisez donc toujours des préservatifs de bonne qualité et du lubrifiant à base d'eau lors de pénétrations anales.

- Les rapports bucco-génitaux présentent un risque limité de transmission du VIH. Ce risque est moindre que celui encouru lors de pénétrations vaginales ou anales. Evitez d'avoir du sperme ou du sang menstruel en bouche, surtout en cas de blessures, petits ulcères, aphtes ou boutons de fièvre à proximité de la bouche, des organes génitaux ou de l'anus. La contamination au VIH est, en outre, plus facile si vous êtes déjà atteint d'une maladie sexuellement transmissible (MST). Vous voulez vous la jouer safe, utilisez alors un préservatif ou une digue dentaire. L'usage d'une eau buccale ou un brossage de dents (avant ou après) rend votre bouche plus vulnérable.

#### Sang contaminé

Les utilisateurs de drogues courent un grand risque de contamination s'ils partagent leurs seringues avec d'autres personnes. Il est déconseillé d'utiliser le matériel d'autrui. Si c'est inévitable, désinfectez-le avant. Les travailleurs du secteur des soins de santé, le personnel des services de sécurité et de nettoyage,... s'interrogent souvent sur les risques de contamination en cas d'accidents lors de prélèvements sanguins, en cas de contact avec des aiguilles, des blessures,... Il existe pour ces personnes des règles universelles de prévention. Les transfusions sanguines sont, en Belgique, sécurisées de différentes manières. La Croix-Rouge de Belgique, qui conduit les contrôles, insiste sur le fait



qu'aucun prélèvement n'est effectué si elle sait ou présume qu'un donneur potentiel a couru un risque de contamination. De plus, tous les prélèvements sanguins sont systématiquement testés depuis 1985. Cette série de précautions garantit que les chances de contracter le VIH à cause d'une transfusion sanguine en Belgique sont très faibles voire inexistantes.

#### De mère à enfant

Le VIH peut se transmettre de la femme enceinte vers son bébé à naître via la placenta mais principalement durant les dernières semaines de grossesse et lors de l'accouchement. Chez les femmes traitées aux antirétroviraux pendant leur grossesse, le risque de transmission chute à 1 à 2 pour-cent. Une césarienne diminue encore davantage ce risque.

### Qu'est-ce qui est sûr?

Les actes sexuels suivants sont totalement sûrs: caresser, cajoler, masser, embrasser (avec la langue), la masturbation réciproque, la pénétration vaginale avec préservatif, la pénétration anale avec préservatif et lubrifiant à base d'eau. Le VIH ne se transmet pas par les actes courants de la vie quotidienne, tels que les poignées de mains, les repas pris en commun, la pratique de sport, l'usage des toilettes publiques ou les piqûres d'insectes.

### Quelle est l'évolution d'une contamination au VIH ?

Il faut en moyenne une dizaine d'années avant qu'une personne séropositive qui ne suit aucun traitement médical n'attrape le sida. Une médication qui ralentit visiblement le processus existe.

#### Contamination

La contamination en soi passe souvent inaperçue. Des vagues symptômes assimilés à la grippe, comme la fatigue et la fièvre, peuvent survenir avant de disparaître aussi vite. Le virus se niche dans les cellules, s'y multiplie et les détruit. On trouve des traces du virus dans le sang quelques jours à quelques semaines après la contamination. Ce virus, une fois entré dans le corps, n'en disparaît plus jamais.

#### Séropositivité: anticorps dans le sang

Lorsque le virus pénètre l'organisme, le système immunitaire se met à produire des anticorps afin de combattre le virus. On parle de séropositivité dès que ces anticorps sont décelables dans le sang. Entre

3 et 7 mois après le contact contaminant, la majorité des gens deviennent séropositifs. Pendant cette période, un équilibre instable prévaut entre le virus et le système immunitaire. Les séropositifs ne sont pas encore malade mais porteurs du virus, ils peuvent donc contaminer les autres.

#### De la séropositivité à la maladie

Après une période plus ou moins longue, généralement de quelques années, le système immunitaire s'affaiblit. Le virus peut alors se développer massivement. Les premiers signes d'une infection au VIH peuvent surgir: affections de la peau et mycoses, fièvres, fatigue, amaigrissement, diarrhée persistante,...

#### Sida déclaré

Le dernier stade de la maladie, lorsque le système immunitaire est entièrement détruit, est le sida. Tout le monde n'atteint pas immédiatement ce stade. Certaines personnes passent par un stade intermédiaire au cours duquel elles se sentent dérangées.

### Comment fonctionne le test VIH?

On appelle test VIH une analyse sanguine faite pour trouver des traces d'anticorps au VIH. Trois mois après la prise de risque, il y a suffisamment d'anticorps dans le sang pour déceler la présence du VIH. Vous pouvez vous adresser à un médecin (traitant) qui prélèvera un échantillon de sang et l'enverra à un laboratoire d'analyses. Quelques jours après, le docteur peut vous communiquer les résultats. Ce test est remboursé par la mutuelle. Un médecin ne peut en aucun cas réaliser un test VIH sans qu'on ne le lui ait demandé.

### Quid des vaccins et microbicides?

#### Vaccins

La recherche scientifique s'oriente vers des vaccins préventifs (qui évitent la contamination au VIH) et des vaccins thérapeutiques (qui n'empêchent pas la contamination mais qui freinent le développement de l'infection). La recherche de vaccins est longue et onéreuse. Nous entendons de temps en temps des messages pleins d'espoir mais la réalité est qu'il faudra encore de nombreuses années qu'un vaccin abouti ne soit mis sur le marché.

#### Microbicides

Les microbicides sont des produits chimiques qui réduiraient, voire même anéantiraient, les risques de transmission. Ils se présenteraient sous forme de crèmes, éponges ou gels vaginaux. La science recherche assidûment un microbicide efficace mais aucun produit n'est pour le moment disponible sur le marché. On attend une avancée car ces produits pourraient, avec le préservatif, fournir un bon moyen d'éviter la transmission du VIH.



# Sida Briser les tabous



## Centre de Référence Sida Un avenir avec le virus VIH



La Belgique compte une dizaine de Centres de Référence Sida (CRS), répartis dans les trois régions du pays. Les CRS assurent notamment l'encadrement médical et psychosocial des patients séropositifs et de leur entourage. Ils accueillent également les personnes qui veulent effectuer un test de dépistage. A Bruxelles, quatre hôpitaux abritent un Centre de Référence Sida : le CHU Saint-Pierre, les Cliniques universitaires Saint-Luc, l'Hôpital Erasme et l'AZ-VUB de Jette.

### Une approche médicale et humaine

Le Centre de Référence Sida de l'AZ-VUB repose sur une équipe pluridisciplinaire et trilingue, placée sous la direction du docteur Patrick Lacor. "Le Centre de Référence Sida fait partie du service de médecine interne de l'hôpital en ce qui concerne les adultes et du service de pédiatrie lorsqu'il s'agit d'enfants", précise le docteur Petra Claes, interniste au CRS de l'AZ-VUB. "Les médecins du CRS travaillent en étroite collaboration avec des infirmier(ère)s, des infirmier(ère)s social(es)lux, un psychologue, un diététicien, le laboratoire du Centre de Référence et d'autres spécialistes. Un maximum d'aspects liés à la séropositivité peuvent ainsi être pris en compte."

Lorsqu'un patient apprend qu'il est porteur du VIH, il traverse d'abord une période de peur et de tristesse, comparable à celle que vivent les personnes atteintes d'un cancer à l'annonce de leur maladie. Le patient apprend à vivre avec cette nouvelle situation qui nécessite désormais un suivi régulier et où, dans le futur, il lui sera très probablement proposé un traitement parfois contraignant. Petra Claes observe chez les patients séropositifs des sentiments mêlés de colère,

d'incrédulité, de culpabilité et de peur : "Ils craignent souvent de contaminer leurs proches et d'être rejetés par leur entourage s'ils parlent de leur séropositivité. Le VIH et le sida restent tabou et les gens se posent dès lors de nombreuses questions auxquelles ils ne peuvent apporter eux-mêmes de réponses. "Nous essayons de les informer au mieux. Comment vivre avec le VIH ? Comment protéger son partenaire ? De nombreux problèmes pratiques et administratifs doivent également être évoqués. Les patients peuvent se faire conseiller et accompagner par le service social du Centre de Référence qui les aide à trouver des solutions individuelles. Notre rôle consiste bien sûr aussi à assurer le suivi médical. Il faut savoir que les médicaments spécifiques au VIH sont remboursés intégralement par la sécurité sociale, pour autant que le patient soit en ordre de mutuelle."

Le CRS travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires qui prennent en charge différents aspects de l'infection par le VIH. Diverses associations (voir liste en page 9) proposent un accompagnement qui complète le suivi médical. Certains patients souhaitent entrer en contact avec d'autres personnes séropositives, participer à un groupe de parole, bénéficier d'un encadrement à domicile ou d'une aide pratique. Le centre palliatif de jour Topaz de l'AZ-VUB, situé à Wemmel, joue un rôle important dans l'accompagnement d'un groupe de patients et de leur entourage.

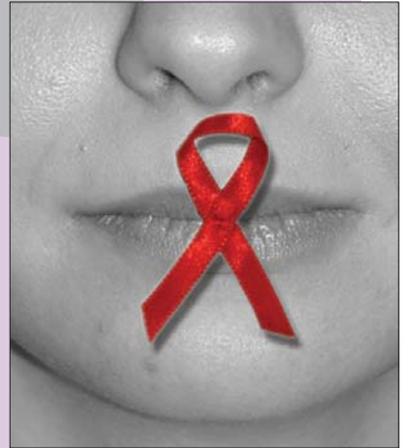
Chacun des patients suivis par le CRS de l'AZ-VUB peut disposer d'un "dossier ambulatoire" qui reste en sa possession. Ce dossier anonyme (seul un code connu de l'hôpital permet d'identifier le patient) comporte des renseignements généraux sur le VIH et sur le sida, des informations sur les antécédents

médicaux du patient et sur le traitement en cours, un agenda où il peut noter ses questions ou ses observations, ainsi que des adresses utiles. Le "dossier ambulatoire" crée en outre un lien entre l'équipe du CRS et le médecin traitant. Divers accessoires sont proposés aux personnes atteintes du sida afin de leur faciliter la vie et d'optimiser la fidélité au traitement : boîte à pilules que l'on emmène discrètement pour la journée, montre pour rappeler l'heure de prise des médicaments, boîte compartimentée pour les pilules de la semaine,..." "La fidélité au traitement est indispensable pour en assurer le succès", insiste le docteur Claes. "Nous essayons de trouver des astuces adaptées à chaque patient pour faciliter une prise régulière des médicaments. Un aspect important sur lequel nous insistons toujours est la protection du(des) partenaire(s) de patients séropositifs afin d'éviter tout risque de contamination par le VIH. La prévention en la matière est également efficace contre la majorité des MST (maladies sexuellement transmissibles)."

### Eviter la politique de l'autruche

Le CRS de l'AZ-VUB suit actuellement quelque 350 personnes séropositives, allant des enfants aux personnes âgées. Leur âge moyen atteint environ 35 ans. "La moitié de ces patients suit un traitement spécifique, connu sous le nom de cocktail HAART", constate le docteur Claes. "Pour les patients séropositifs qui ne sont pas (encore) sous HAART, un contrôle régulier (généralement quatre fois par an) est très important, afin de vérifier l'évolution de l'infection. Tous sont suivis par plusieurs médecins. Cette approche multiple permet une meilleure prise en charge thérapeutique. Les décisions importantes concernant un patient sont toujours discutées en équipe."

Légalement, une personne n'est pas tenue de communiquer à qui que ce soit des renseignements concernant son état de santé. Les personnes séropositives hésitent souvent à informer leur entourage, par crainte des réactions. Bon nombre de personnes qui révèlent leur séropositivité à leur famille ou à leurs amis sont heureusement bien accueillies. Des réactions blessantes continuent toutefois à se produire. L'information au partenaire reste une question particulièrement délicate. L'équipe du CRS respecte bien entendu une stricte confidentialité à l'égard de ses patients. Elle leur explique néanmoins pourquoi et comment ils peuvent protéger et informer eux-mêmes leurs partenaires, tout en les accompagnant au mieux dans cette démarche.



La séropositivité et le sida sont entourés de nombreux tabous, comme le cancer l'était il y a 20 ou 30 ans. Le VIH est indissociablement lié au sexe. Le sujet est dès lors difficile à aborder et chargé de culpabilité. Persuadés que, dans nos pays européens, le virus VIH concerne avant tout les homosexuels ou les drogués, de nombreuses personnes s'installent, à tort, dans un confortable sentiment de sécurité. "La politique de l'autruche est pourtant la pire des choses dans ce domaine", confirme Petra Claes. "Au début d'une nouvelle relation, le souhait d'avoir recours au préservatif est trop souvent considéré comme un manque de confiance ou comme un aveu de séropositivité, alors qu'il est au contraire une preuve de respect." Par souci de prudence, un préservatif doit être utilisé lors de tout rapport sexuel avec un partenaire occasionnel et (au moins) durant les trois premiers mois d'une relation stable avec un partenaire fixe. Au terme de ces trois mois, les deux partenaires sont invités à subir un test de dépistage. Tout risque de contamination par le virus VIH ou d'autres MST pourra être écarté au sein du couple lorsqu'il sera établi que les deux partenaires sont négatifs.

"Le premier conseil à suivre est d'éviter les comportements à risque", conclut le docteur Claes. "Si vous avez malgré tout couru un risque de contamination, faites-vous tester. Si vous êtes séropositif(ve), un suivi médical est vraiment très important. Seule une personne qui a connaissance de sa séropositivité peut se protéger et se soigner de manière optimale et protéger son partenaire, par respect pour elle-même et pour l'autre."

**Pour tout renseignement : Centre de Référence Sida de l'AZ-VUB - avenue du Laerbeek 101 à 1090 Jette - tél. 02/477.60.01**



# Sida

## Briser les tabous

# Aide Info Sida

## Une association qui informe et soutient



### CRSida : un traitement personnalisé

#### Qu'est-ce que le VIH ?

Le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est un virus qui met la vie en danger en détruisant le système immunitaire naturel au fil des années. Une personne contaminée par le VIH est dite séropositive et reste porteuse du virus. Une infection par le virus VIH ne peut être guérie à l'heure actuelle. Il existe cependant de nombreux médicaments qui en ralentissent le développement. Ces médicaments ont considérablement augmenté l'espérance et la qualité de vie des personnes séropositives. Ils permettent de contrôler le développement du virus et empêchent l'apparition de la maladie.

#### Qu'est-ce que le sida ?

Il y a une différence entre le VIH et le sida. Le virus s'attaque aux cellules T4. Ces globules blancs font partie de notre système immunitaire et sont spécialisés dans la défense contre les agents pathogènes. Après plusieurs années, lorsque les T4 deviennent trop peu nombreux, le système immunitaire ne parvient plus à protéger l'organisme contre les agents pathogènes. Des virus ou des bactéries qui ne touchent pas les personnes en bonne santé ou qui provoquent chez elles des infections apparemment banales, peuvent alors conduire à des infections graves, dites "opportunistes", ou à des cancers. Le sida (syndrome d'immunodéficience acquise) est le stade d'une infection par le VIH où le système immunitaire est trop affaibli.

#### Comment combattre le VIH ?

Le CRS conseille aux personnes séropositives de se faire suivre médicalement de manière régulière. Les médecins vérifient tous les trois mois le taux de cellules T4 et la quantité de VIH présents dans le sang. Généralement, le système immunitaire est préservé durant une longue période sans qu'un traitement médicamenteux ne soit nécessaire. Lorsque le taux de cellules T4 évolue vers une limite dangereuse, le médecin propose au patient d'entamer une thérapie combinée (HAART ou highly active antiretroviral treatment). Ce traitement a pour but de diminuer drastiquement la quantité de VIH dans le corps, ce qui permet au système immunitaire de se rétablir. Le virus ne disparaît cependant pas de l'organisme. Le risque de contamination persiste dès lors lui aussi. Une vingtaine de médicaments sont actuellement disponibles. Ils sont prescrits sous forme de combinaison de (minimum) trois produits (c'est la trithérapie). Sur base des données médicales et en concertation avec le patient lui-même, les médecins déterminent la combinaison la mieux adaptée à chaque patient. Ce traitement est très puissant, mais son efficacité dépend de la prise régulière et correcte des médicaments, ce que les médecins appellent la fidélité au traitement.

Au début des années 1980, un nouveau virus qui ne semble s'attaquer qu'aux hommes homosexuels sévit. C'est dans ce contexte qu'est fondée, en 1985, l'association Aide Info Sida (AIS). Créée à l'origine par plusieurs personnes à orientation homosexuelle sensibles au sort de leurs proches touchés par la maladie, AIS poursuivait alors trois buts: l'information du public homosexuel en matière de Sida (service d'écoute téléphonique et édition de brochures), la prévention en milieu homosexuel et le soutien aux personnes atteintes par le Sida ainsi qu'à leur entourage. Un an plus tard, l'observation étant faite que le sida se propage à toutes les couches de la population, la mission de l'asbl s'élargit et ne se concentre plus uniquement sur la population gay.

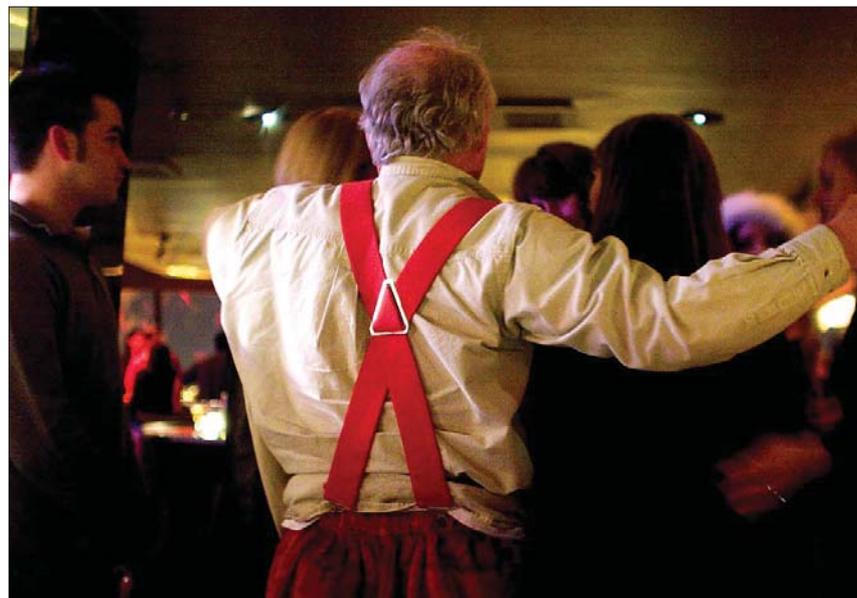
Diffusion de préservatifs et de lubrifiants, aide à domicile, aide en milieu hospitalier, espace de parole, visites de sensibilisation dans les écoles,... la double mission de l'association, encourager la prévention par l'information et soutenir les personnes atteintes par le VIH, se décline en de nombreux services gratuits, mis sur pied au fil des années et assurés par des bénévoles de tous horizons.

#### L'accompagnement

Chaque personne séropositive qui en fait la demande peut être accompagnée par deux bénévoles qui lui apportent un soutien moral dans sa vie quotidienne, à domicile, à l'hôpital ou ailleurs. Si l'association peut répondre à la demande, l'accompagnement se construit avec le psychologue de l'association, qui confie cette mission aux bénévoles les plus adéquats.

#### L'hôpital

Le soutien offert par les bénévoles de l'association



tion Aide Info Sida est de trois ordres:

- **les week-ends à l'hôpital St Pierre:** une équipe de bénévoles se rend tous les week-ends à l'hôpital St Pierre, dans le service des maladies infectieuses. Autour d'une pâtisserie et d'une tasse de café, ils offrent aux personnes hospitalisées, et souvent isolées, une écoute et une possibilité de dialogue. Afin d'établir un meilleur contact entre les patients, des repas sont organisés régulièrement (Saint Nicolas, Noël, Nouvel An, etc.). Une animation musicale est régulièrement proposée.

- **l'accueil au CETIM:** le CETIM est le centre de consultation de l'hôpital St Pierre où sont notamment reçus les patients séropositifs. Ces visites médicales régulières génèrent souvent angoisse et stress. C'est pourquoi, afin de rendre ce moment moins

traumatisant, une équipe de bénévoles accueille régulièrement les patients autour d'une boisson et d'un en-cas.

- **l'accompagnement post-hôpital :** ce service offre la possibilité aux personnes hospitalisées qui en font la demande d'être soutenues par un bénévole du "groupe hôpital" dans leurs démarches de réintégration dans la vie de tous les jours, et ce, dès leur sortie de l'hôpital. La durée de ce type d'accompagnement ne dépasse pas un mois. Si la personne souhaite bénéficier d'un accompagnement plus long, la relève sera assurée, si possible, par le "groupe accompagnement".

#### Le libre espace

Parce que rencontrer des personnes qui vivent une situation identique à la sienne est souvent bénéfique, AIS a mis en place un "Libre espace". Il s'agit d'un espace de parole ouvert tous les vendredis, de 20h à 23h dans les locaux de l'association, aux personnes séropositives et à leurs proches. Le Libre Espace est à la fois un lieu protégé, où la plus grande confidentialité est garantie, et un lieu de convivialité. Le respect de la parole de l'autre est une des règles de base.

#### L'écoute téléphonique

Dans un total anonymat, les appelants peuvent obtenir des informations variées (adresses de centres de dépistage, modes de contamination, etc.) et un soutien moral personnalisé. Les permanences se tiennent du lundi au vendredi de 18 à 21 h au numéro gratuit 0800 20 120.

#### L'information dans les écoles

La prévention passe par l'éducation des adolescents à l'aube de leur vie sexuelle. A la demande, AIS se rend dans les écoles secondaires et supérieures pour y apporter des informations et des témoignages fondés sur le vécu des bénévoles de l'association.

**Pour plus de renseignements: Aide Info Sida - rue Duquesnoy 45 à 1000 Bruxelles - tél.: 02/514.29.65 - fax: 02/502.44.14 - courriel: aide.info.sida@skynet.be**

## Sida et MST : où s'adresser ?

Vous trouverez ci-dessous une liste des lieux où vous pourrez obtenir des renseignements sur le VIH/sida ainsi que les adresses des lieux de dépistage et de centres de soins.

#### Dépistage et suivi

Ces différents centres proposent tous des tests de dépistage des maladies sexuellement transmissibles (MST). Le personnel est formé pour vous conseiller. Il ne faut pas hésiter à poser vos questions et à vous faire expliquer ce que vous ne comprenez pas.

**UCL - Cliniques universitaires Saint-Luc**  
Centre de prise en charge sida (dépistage, conseil, suivi)

avenue Hippocrate 10 - 1200 Bruxelles  
tél.: 02/764.36.69

**CHU Saint-Pierre CETIM maladies infectieuses (dépistage VIH et MST, conseil, suivi)**

rue Haute 322 - 1000 Bruxelles  
tél.: 02/535.31.77

du lundi au vendredi  
de 09h à 12h15 et de 13h30 à 17h

**ULB - Hôpital Erasme**

route de Lennik, 808 - 1070 Bruxelles  
tél.: 02/555.45.36

**CRS AZ-VUB**

avenue du Laerbeek 101 - 1090 Bruxelles  
tél.: 02/477.60.01

#### Pour les personnes en difficulté

**Centre Elisa**  
(dépistage VIH anonyme et gratuit)

rue d'Artois 46 - 1000 Bruxelles  
tél.: 02/513.26.51

www.msf.be le mardi et le jeudi de 17h à 20h  
le mercredi et le jeudi de 11h à 14h

Ce centre s'adresse en priorité aux personnes qui n'ont pas de papiers d'identité, donc pas de mutuelle et/ou qui connaissent des difficultés financières.

#### Mais aussi

chez un médecin  
chez votre médecin traitant  
dans un Centre de Planning Familial  
dans une Polyclinique ou à l'hôpital

# Expo POSITHIV+

## Sida: un autre regard

Jusqu'au 29 décembre, le Parc de Bruxelles est le théâtre d'une exposition particulière, POSITHIV+. Le jeune photographe espagnol Pep Bonet s'est rendu, à la demande de Médecins Sans Frontières (MSF), en Ethiopie, en République Démocratique du Congo, au Kenya, en Angola, en Afrique du Sud et en Zambie. Il a mis en image la problématique du sida de manière étonnante. POSITHIV+ raconte l'histoire de personnes qui ont pu, grâce au traitement aux antirétroviraux, reprendre leur vie en main.

Le Parc de Bruxelles représente un lieu unique pour accueillir cette exposition tout aussi exceptionnelle. Des agrandissements de deux mètres sur trois rendent aux photos toute leur puissance. L'exposition se tient également à Amsterdam, Barcelone, Londres et Tokyo.

### Le projet

Fin 2002, MSF envoie le photographe en Zambie pour photographier leur projet HIV/sida. A l'époque, les Zambiens séropositifs ou malades du sida étaient principalement aidés dans la phase terminale de la maladie. En fin de compte, Pep Bonet a pu terminer son projet par une histoire totalement différente: MSF est capable de traiter les gens avec des antirétroviraux! C'est ça que l'exposition veut souligner. Le titre POSITHIV+ peut être interprété de différentes manières. D'un côté, le terme "positif" renvoie à la séropositivité des personnes infectées. Mais, d'un autre côté, cela renvoie également à la tournure positive de la vie des malades: MSF leur fournit des traitements aux antirétroviraux et leur permet ainsi de reprendre leur existence en main. Enfin, "positif", c'est l'attitude de ces personnes qui peuvent prendre un nouveau départ, retourner travailler et aider leur communauté.

### Le photographe

Pep Bonet (Majorque, 1974) a étudié la photographie à Amsterdam et a participé au World Press Photo Masterclass. Photographe freelance, il s'est investi ensuite dans différents projets de longue haleine. Ces dernières années, Pep Bonet s'est principalement consacré au continent africain et travaille pour l'instant sur un projet en Somalie. Pep Bonet a remporté différents prix de renommée internationale, parmi lesquels le Kodak Young Photographer's of The Year Award, la Zilveren Camera dans la catégorie Documentaire international et le premier prix au Award Fotopres Fundació La Caixa. Récemment, Pep Bonet a reçu le Eugene Smith Humanistic Grant in Photography pour Faith in Chaos, un reportage sur l'après-guerre en Sierra Leone. Son oeuvre est exposé partout à travers le monde.



### Plus d'infos:

sur l'exposition:  
<http://www.azg.be/posithiv/fr/>  
sur Médecins Sans Frontières:  
[www.msf.be](http://www.msf.be)

### Expo POSITHIV+

Jusqu'au 29 décembre 2005  
dans le Parc de Bruxelles  
Ouverture permanente  
Gratuit



## Conférence-débat:

# “Loisirs et intégration” de la personne handicapée

Dans le cadre de l'obtention du label Handycity par la commune de Jette en 2006, une conférence portant sur les loisirs et l'intégration des personnes handicapées mentales aura lieu le samedi 10 décembre à 14h. Trois intervenants ont répondu à l'invitation du collège des bourgmestre et échevins et des membres de la commission communale de la personne handicapée.

**Béatrice Paquet**, éducatrice spécialisée au sein du Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Mentales (SAPHAM), témoignera de son travail d'accompagnement dans des activités de loisirs. Cette allocution peut se traduire de diverses manières selon l'angle sous lequel on l'aborde: respecter les souhaits des familles et des personnes intéressées, maximaliser les chances de réussite d'intégration dans les activités, augmenter les possibilités d'activités pour le public, plus particulièrement les personnes atteintes d'un handicap mental sévère.

**Philippe Tremblay**, de la cellule Bruxelles-Intégration, expliquera la mission de l'asbl "BADJE": augmenter de manière qualitative aussi bien que quantitative l'intégration des enfants porteurs de handicap dans l'accueil extra-scolaire à Bruxelles.

**Johan Vreys**, responsable des scouts néerlandophones de Bruxelles (VVKSM) et

## Une politique active d'intégration de la personne handicapée

En décembre 2001, Jette signait la Charte communale de l'Intégration de la Personne handicapée. Notre commune est en outre candidate à l'obtention du label "Handycity" en 2006 qui devrait reconnaître les efforts accomplis à Jette pour favoriser l'intégration des personnes moins valides. Ce label prend en considération une approche très large du problème, approche qui porte notamment sur le droit à la différence, l'égalité des chances, la sensibilisation, les organes de consultation de la personne handicapée, l'accueil de la petite enfance, l'intégration scolaire et parascolaire, l'emploi, l'information et les services, le logement social, l'accessibilité, le parking, les loisirs, les transports en commun, la nature et la politique sociale. A Jette, le conseil communal a approuvé, le 26 novembre 2003, la création d'une "Commission communale de la Personne handicapée", à l'initiative de l'échevin des Affaires sociales André Liefferinckx. Cette commission, composée notamment de personnes handicapées physiques, sensorielles ou mentales, de leurs représentants légaux, de parents d'enfants handicapés et de représentants d'associations de terrain, est chargée d'associer les Jettois qui souffrent d'un handicap à la gestion des problématiques qui les concernent, d'œuvrer à leur intégration dans les actions existantes et de mener des opérations de sensibilisation auprès des habitants, des écoliers, des commerçants,...

du projet Anders Kan Best (AKABE), parlera des avantages et des problèmes liés à l'intégration des enfants autrement valides dans un mouvement de jeunesse et de l'effort que la section jettoise fournit pour des enfants handicapés dont les âges varient de 6 à 14 ans.

Cette conférence sera agrémentée d'un débat suivi par une initiation à la langue des signes. Un drink viendra clôturer la conférence.

## Un stand sur le marché de Noël

Les personnes qui le souhaitent pourront ensuite rejoindre le stand de la commission communale de la personne handicapée au marché de Noël de Jette (place Cardinal Mercier).

Le stand de la Commission communale de la Personne handicapée sera ouvert le vendredi 9 décembre de 16h à 22h et le samedi 10 décembre de 15h à 23h. Diverses associations œuvrant pour l'intégration de la personne handicapée y seront présentées.

## Des poux sur la tête de nos bambins

De plus en plus, les enfants (et leurs parents) doivent faire face à des problèmes de poux. C'est un phénomène récurrent qui revient souvent après une longue période de vacances. Ces irritantes petites bêtes ont développé une résistance à de nombreux produits; on ne peut plus les arrêter facilement. Les insecticides disponibles dans les pharmacies ne produisent guère plus d'effet. On utilisait autrefois des produits à base de DDT mais ils ont été retirés du commerce, vu que cette substance est également toxique pour l'homme. Aucune alternative aussi efficace n'a été trouvée de nos jours.

Si vous remarquez que votre enfant a des poux, signalez-le à l'école. Il n'y a pas de raison de paniquer: en dehors de quelques irritations, votre enfant ne court aucun danger sérieux. Traitez l'enfant avec un produit que vous trouverez chez votre pharmacien(ne) et peignez quotidiennement ses cheveux pendant une dizaine de minutes avec un peigne anti-poux. N'oubliez pas de laver les taies d'oreiller, les bonnets, les écharpes,... et de contrôler le reste de la famille.



**Conférence-débat:**  
**“LOISIRS ET INTÉGRATION”**  
le samedi 10 décembre 2005 à 14h  
en la Salle polyvalente  
(place Cardinal Mercier 6 - 2ème étage)  
**Pour tout renseignement:**  
**Commission communale de  
la Personne handicapée**  
- tél. 02/422.31.80

## Droits de l'Enfant: les élèves jettois sensibilisés



La Journée mondiale de l'enfance se déroulait officiellement le 20 novembre dernier. A cette occasion, l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Paternotte avait invité les écoles communales jettoises à organiser une action de sensibilisation le 18 novembre dans le parc Roi Baudouin. Le lieu de l'action était symbolique: les écoliers se sont réunis autour de l'Arbre des Droits des Enfants, planté l'an dernier en mémoire des enfants dont les droits sont bafoués à travers le monde.

Chaque école communale a envoyé une

classe à la cérémonie. Ces élèves avaient, au préalable, reçu une liste de noms d'enfants victimes de violations de leurs droits, élaborée au départ d'informations émanant d'Amnesty International, de l'Unicef et de Child Focus. Les écoliers et leur instituteur(-trice) s'étaient chargés d'écrire les noms reçus sur de petites pancartes. Dans le parc Roi Baudouin, deux cercles d'enfants se sont fait face. L'un symbolisant la "Planète des enfants", constitué d'écoliers arborant le nom d'un enfant victime de violation de ses droits, et l'autre témoin extérieur de la situation alarmante d'enfants pas si lointains.

### COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS

Rue Essegem 101 à 1090 Jette - Tél./fax : 02/427.07.57  
e-mail : promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

#### EN SOIRÉE

Les lundis et mercredis  
ou les mardis et jeudis  
de 18h30 à 21h40

**NÉERLANDAIS - ANGLAIS**  
**ESPAGNOL - FRANÇAIS**

#### EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h

**FRANÇAIS pour nouveaux arrivants**

#### EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h  
ou de 13 à 16h

**NÉERLANDAIS**  
**élémentaire et moyen**

**INSCRIPTIONS : LUNDI 19 ET MARDI 20 DÉCEMBRE 2005 DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H**  
**MERCREDI 21 ET JEUDI 22 DÉCEMBRE 2005 DE 9 À 11H**  
**A PARTIR DU 9 JANVIER 2006 DU LUNDI AU JEUDI DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H**  
**ACCÈS : STIB (18, 19, 49, 53, 81, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)**

# Une délégation marocaine accueillie par le monde associatif jettois

Notre commune a accueilli une délégation marocaine du 10 au 16 novembre 2005. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'un projet de coopération internationale communale, initié par l'échevine Christine Gallez. Les membres de la délégation de Sidi Bibi, commune située au sud d'Agadir, étaient reçus en vue d'échanger des bonnes pratiques de gestion des pouvoirs locaux. Le principal objectif du projet, qui se poursuivra, est de contribuer au renforcement des capacités de la jeune commune marocaine à prendre en charge son propre développement.

Le 10 novembre dernier, les quatre membres de la délégation marocaine de Sidi Bibi ont rencontré les animateurs d'associations jettoises en compagnie du bourgmestre Hervé Doyen et de l'échevine Christine Gallez. Le but de cette rencontre, qui a donné lieu à un buffet convivial suivi d'une petite soirée au Centre Armillaire, était de donner un aperçu de ce qui compose la vie associative jettoise à ces repré-



sentants marocains. Les animateurs du Projet Interquartier, de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, de l'Espace Femmes, du Centre

d'entraide (dont les membres avaient préparé le buffet "international"), de l'Abordage, du Réseau d'échanges des savoirs, de la Boussole, d'Oxfam-Magasin du monde ont pu brièvement présenter les projets de leurs associations respectives à une délégation enthousiaste.

Une fois les présentations faites, la rencontre est devenue moins formelle. Les jeunes du Projet Interquartier ont orchestré un "freestyle" énergique et ont été rejoints sur scène par un mandataire marocain. Le mélange entre le rap et la musique orientale était détonnant. La soirée s'est achevée au doux son de la harpe. Le premier contact des envoyés de Sidi Bibi avec les Jettois fut un succès. Le reste de la visite fut moins festif, constitué majoritairement de formations et de réunions de travail, mais tout aussi convivial.

## 450 p'tits déj équitables à Jette



Durant le week-end des 19 et 20 novembre, quelque 35.000 personnes ont répondu à l'appel des Magasins du Monde-Oxfam qui organisaient la 14ème édition de leurs petits déjeuners Made in Dignity dans plus de 140 lieux à Bruxelles et en Wallonie. A Jette, 450 personnes se sont retrouvées le dimanche 20 novembre entre 8 et 13h au domaine du Poelbosch pour goûter les produits du commerce équitable : café, thé, cacao, jus de fruit, lait, confiture, pâte à tartiner, ... Il y avait là de quoi composer un solide petit déjeuner, le tout servi dans une ambiance agréable. Les convives ont également pu découvrir les autres produits de la gamme Made in Dignity : des objets d'artisanat, des jouets, des vêtements et, depuis peu, des produits cosmétiques. Du côté du Magasin du

Monde-Oxfam de Jette, on tirait un bilan pour le moins positif de ces petits déjeuners : "Nous avons accueilli 120 personnes de plus que l'an dernier et le même nombre qu'en 2003 sur deux jours. Les gens se sont déplacés en famille, entre amis. Il y avait des jeunes et des moins jeunes." Un public manifestement concerné par le commerce équitable, si l'on en croit les questions posées aux bénévoles. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que l'action des Magasins du Monde-Oxfam vise, d'une part, à payer un juste prix aux producteurs du Sud et, d'autre part, à consommer moins et mieux. Et cela, "ça passe par moi".

**Magasin du Monde-Oxfam de Jette - rue Léopold 1er - tél. 02/420.74.71.**

## Porte sur le monde



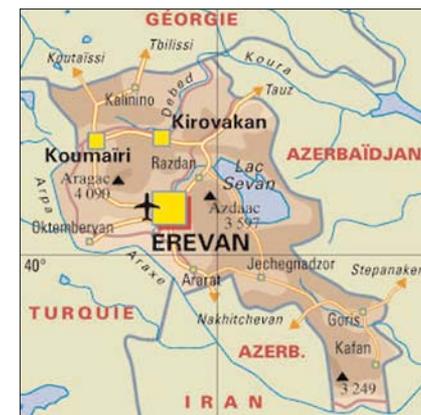
Les frontières sont perméables et le monde n'est pas cloisonné. Les relations avec le reste du globe sont désormais nécessaires à la survie de nombreux pays. En dehors des accords entre Etats, ce sont les relations entre humains de différentes origines qui font notre quotidien et nous ouvrent l'esprit à d'autres réalités. Rencontre avec quelqu'un d'ici... qui a ses racines ailleurs.

## L'Arménie

Lousine est arrivée d'Arménie, avec son fils de six mois et son mari, en 1993. Le 27 août, très précisément. Cette jeune femme se souvient comme si c'était hier de son périple qui l'a menée de la petite république caucasienne à la Belgique, après une courte escale aux Pays-Bas. La décision de quitter son pays natal n'a pas été prise de gaieté de coeur : la situation politique qui prévalait à ce moment en Arménie, ainsi que des raisons personnelles, ont poussé le jeune couple que Lousine forme avec son mari à mettre les voiles. Certes pas à la conquête d'un hypothétique Eldorado, mais en quête d'un endroit où s'établir et vivre en toute quiétude. Le choix de la Belgique s'est imposé par hasard : l'Union européenne paraissait plus accueillante que la Communauté des Etats Indépendants (qui a rassemblé douze des quinze républiques de l'ex-URSS en 1991) et un des oncles de Lousine vivait déjà en Belgique.

### Apprentissage rapide d'une langue nationale

Deux mois après son arrivée dans notre royaume, Lousine commence à suivre des cours de français. La jeune réfugiée arménienne s'était rendu compte que ses connaissances en anglais ne l'aideraient pas énormément dans ses démarches auprès des pouvoirs publics. Quelques années plus tard, elle maîtrise parfaitement la langue de Voltaire et travaille dans une entreprise pharmaceutique.



### Au service des autres

La connaissance du français lui a également permis de se mettre au service des autres et de servir, de manière ponctuelle, d'interprète à divers organismes. Elle assurait ainsi le lien entre des réfugiés arméniens et différentes instances qui leur venaient en aide.

Le travail social est d'ailleurs le but de Lousine. Avant tout, parce que "être dans le besoin" est une situation qu'elle connaît bien pour l'avoir vécue. Elle estime que sans l'aide des assistantes sociales, elle ne serait probablement pas parvenue où elle est aujourd'hui. Cette nécessité d'offrir aux autres des chances identiques se retrouve dans les activités de bénévolat que Lousine accomplit durant ses temps libres, entre sa famille (une petite fille est venue rejoindre son fils aîné), son travail et ses cours du soir en médiation. Une formation qui s'achèvera en juin 2006 mais qui ne l'empêche pas de déjà postuler et de se demander... "Que vais-je apprendre ensuite?"

## Lumières de fêtes

Comme chaque année, notre commune a consenti un effort tout particulier pour illuminer les quartiers commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Depuis la fin du mois de novembre, des milliers de lampes brillent de tous leurs feux dans les rues de Jette. "Les clients des commerces jettois pourront à nouveau faire leurs achats de fin d'année dans une ambiance chaleureuse", se réjouit l'échevin du Commerce et des Animations Bernard Lacroix. Des arcades lumineuses recouvrent les trottoirs de la place Reine Astrid, de l'avenue de Laeken et d'une partie de l'avenue de Jette. Dans la rue Timmermans, la rue Léopold Ier, une partie de la chaussée de Jette et la rue Léon Theodor des motifs lumineux invitent à la promenade. La place Cardinal Mercier, la place Werrie et les abords de la galerie Mercure n'ont pas été oubliés. Vivement les fêtes!



### Donnez à votre rue un air de fête !

La commune a paré les places et les rues commerçantes d'habits de lumière à l'approche des fêtes de fin d'année. Et vous ? Si vous donniez à votre rue un air de fête... Il suffirait d'une guirlande lumineuse au balcon, d'une couronne de Noël sur la porte ou de quelques décorations aux fenêtres pour qu'une ambiance féerique envahisse votre quartier. Qu'on se le dise!

## Mercure en fête

Les commerçants de la Galerie Mercure et le Père Noël vous invitent à venir découvrir leurs produits (champagne, pâtés de gibier, articles cadeaux, spécialités culinaires diverses).

**Le samedi 17 et dimanche 18 décembre 2005 de 10h à 18h à la Galerie Mercure (avenue Liebrecht 76)**

UNE ANIMATION ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS

## Une entreprise jettoise s'invite à votre table

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, et les promesses de bonne chair avec elles. Avant les douloureux réveils où l'on se jurera de se mettre au régime à la première occasion, profitons d'abord des délices de Noël et de Nouvel An avec, pourquoi pas, les saumons fumés d'une entreprise jettoise.

La Maison Vendsyssel est une des plus anciennes saumoneries du royaume. Fondée en 1883 par une famille danoise, cette entreprise était alors établie au marché aux Poissons, en plein centre de Bruxelles. Ce n'est que dans le courant des années 1960 que la société a déménagé et pris ses quartiers dans notre commune.



### Méthodes traditionnelles

La transformation du poisson n'a aucun secret pour la Maison Vendsyssel. Le mode de production du saumon fumé n'a pratiquement pas changé: du filetage à l'emballage, toutes les étapes sont confiées à des ouvriers qualifiés selon une méthode centenaire. C'est véritablement ce qui distingue la Maison Vendsyssel de la plupart de ses concurrents. La méthode utilisée comprend le

fumage du poisson à l'ancienne: des fours dans lesquels brûlent de vraies bûches qui transmettent leur saveur particulière de chêne et de hêtre. Cela allonge considérablement la fabrication mais, pour l'entreprise, le jeu en vaut la chandelle. Le poisson ressort fumé, découpé et conditionné sous vide après une semaine, contre un jour pour les sociétés qui fonctionnent avec des fours électriques et des essences artificielles de bois. Plus de trois tonnes et demi de saumon norvégien, écossais et des côtes atlantiques sont ainsi fumées chaque semaine dans les fours de Vendsyssel. Sans compter les autres thons, espagnols, escoliers et flétans qui sont également produits par l'entreprise.

### Réseau de distribution

Le temps investi dans le fumage des poissons en fait des produits uniques, haut de gamme. Ils ne sont, par conséquent, pas distribués dans les grandes chaînes de supermarchés. Les amateurs trouveront les produits Vendsyssel chez certains traiteurs, boutiques spécialisées et restaurants. Aussi bien en Belgique qu'à l'étranger puisque la PME jettoise exporte 50 % de sa production. Les gourmets peuvent également s'adresser à l'entreprise même. Il est toutefois conseillé de téléphoner pour passer commande, surtout à l'approche des fêtes, période pendant laquelle la société est très demandée et réalise le tiers de son chiffre d'affaires annuel.

**Renseignements: la Maison Vendsyssel - rue Uyttenhove 71-73 à 1090 Jette - tél: 02/425.92.20 - fax: 02/426.18.53 - site internet: www.saumon-vendsyssel.be**

Revivons ensemble la véritable tradition de Noël !

# Marché de Noël

Place Cardinal Mercier

Vendredi 9 décembre 2005 de 16h à 23h30

Samedi 10 décembre 2005 de 15h à 23h30

Dimanche 11 décembre 2005 de 12h à 20h

La place Cardinal Mercier accueillera une quarantaine de chalets en bois, baignés de la douce lumière des guirlandes et des braseros. Des artisans, des commerçants et des marchands ambulants jettois présenteront des articles ou produits de Noël.

Vous y trouverez une multitude de cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année. Les plaisirs du palais ne seront pas oubliés. Des dégustations et des spécialités de Noël vous seront proposées. Diverses animations sont également prévues au programme. Citons une chorale et, bien entendu, le père Noël.

Pour tout renseignement : service communal des Animations - 02/423.13.05

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE & MARCHÉ ANNUEL JETTOIS, PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS, ET DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

### Au marché de Noël, vous trouverez...

Objets d'art africain (Artafrica)

Quiches artisanales et vins chauds (Pascal Paladini)

Cagoule (Jesse Fransen)

Crêches, arbres de Noël, cloches, objets de décoration (Hugo Neira Caballero)

Miel et liqueur de miel (Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et Environs)

Bijoux fantaisie (Ladico)

Articles de Provence (MRV Agency)

Boudins de Noël, charcuteries gaumaises, fromages (Christian Degauquier)

Confitures et miel (Da Vitom)

Choucroutes (Elisabeth Van Leirsberghe)

Décoration intérieure et travail du fer (Rudy Ronseijn)

Genièvre du pays de Jette et Gluwein (Curieus Jette)

Alimentation de fêtes, confiseries, foie gras (Claude Goujard, Philippe Debroux)

Tartiflettes (Benoît Gossing)

Vins, Kriek, thé à la menthe, chorro, paella, gambas, soupes à l'oignon (Café du Parc)

Grillades (Bagheera)

Bonbons (Christian Desadeleer)

Artisanats de maisons bruxelloises et jettoises, photophores (Michel de Paeuw)

Articles de décoration, bijoux fantaisie, perles (Fillenium)

Stylos artisanaux (Ghislain Van Wetter)

Miniatures en céramique et cristaux, bijoux (Annie Reynaert)

Boudins de Noël, charcuterie fine (Jean-Paul Boelens)

Miniatures en résine (Jeannine Mets)

Cartes de voeux (Atelier du Foyer jettois)

Cadeaux de Noël (Jour après jour)

Cake, jagerthé (LBJ, Ange gardien)

Escargots, scampis, moules, huîtres, bigorneaux, genièvre, vins chauds, chocolat (Alain Coenen)

Bijoux d'artisanat (Simonne Van Den Bossche)

Boudins de Noël (asbl Commerce et Marché Annuel Jettois)

Huîtres, champagne (Lion's Zaventem/Auquier)

Epicerie fine, alcool (Finum)

Cougnon de Noël, couques artisanales (A l'Epi d'Or)

Articles cadeaux, montages de fleurs de Noël (Femmes Prévoyantes Socialistes)

Foulards, bijoux fantaisie (Yves Godeau)

Peluches, décorations de Noël, lumières, cadeaux (Jean-Marc Viceroy)

Jus, cidre, vins de fruits, vins chauds, peckets (Guy Reiff)

Vins du monde (Eddy Münster)

Hot-dog, boudins de Noël, croustillons et beignets (Marc Van Haelen)

### Des associations vous attendent devant la gare...

#### Accueil Montfort

(uniquement le vendredi soir)

Articles de décoration, cadeaux de Noël

**Commission communale de la Personne handicapée** (le vendredi de 16h à 22h et le samedi de 15h à 23h)

- Questionnaire sur le thème du handicap dans la ville, en vue de l'obtention par la commune de Jette du label Handycity en 2006

Déposez votre questionnaire dans l'urne !

- Conférences et démonstrations

- Soupe pour petits et grands

**Collège de La Fraternité**

(les trois jours)

Mini-entreprises : petites horloges

#### Ecole Joie de Vivre

(uniquement le vendredi)

Dégustations de vins et de soupes, cartes de voeux, bougies,...

**Patro l'Aventure** (les trois jours)

Information, vente, activités gratuites pour les enfants

**Entour'Age** (les trois jours)

- Promotion des activités

- Vente

**67e Unité BH** (les trois jours)

Dégustations de café, genièvre et de pain perdu

**Atelier du Foyer Jettois**

(les trois jours)

Vente de cartes de voeux et de bijoux

## Les commerçants et artisans jettois dispensés de repos hebdomadaire

Comme chaque année, le collège des bourgmestre et échevins a décidé de dispenser les commerçants et les artisans jettois du repos hebdomadaire obligatoire (loi du 22 juin 1960) en plusieurs occasions au cours de l'année 2006. Vous trouverez ci-dessous la liste de ces dérogations:

- du vendredi 6.1 au jeudi 12.1.2006 (période des soldes)
- du samedi 14.1 au vendredi 20.1.2006 (période des soldes)
- du dimanche 22.1 au samedi 28.1.2006 (période des soldes)
- du mercredi 12.4 au mardi 18.4.2006 (Pâques)
- du mercredi 10.5 au mardi 16.5.2006 (Fête des mères)
- du mercredi 7.6 au mardi 13.6.2006 (Fête des pères)
- du jeudi 29.6 au mercredi 5.7.2006 (période des soldes)
- du vendredi 7.7 au jeudi 13.7.2006 (période des soldes)
- du samedi 15.7 au vendredi 21.07.2006 (période des soldes)
- du vendredi 25.8 au jeudi 31.8.2006 (Marché annuel)
- du vendredi 27.10 au jeudi 2.11.2006 (Toussaint/Halloween)
- du vendredi 1.12 au jeudi 7.12.2006 (Saint-Nicolas)
- du mardi 12.12 au lundi 18.12.2006 (Etrennes)
- du mercredi 20.12 au mardi 26.12.2006 (Noël)
- du jeudi 28.12.2006 au mercredi 3.1.2007 (Nouvel An)

## Recherche de bénévoles pour le home Magnolia

Vous avez du temps à donner et vous voulez vous rendre utile, faire des rencontres, vivre une expérience enrichissante... Alors, l'asbl Volontariat d'Entraide & Amitié vous tend les bras. Cette asbl, en collaboration avec la maison de repos et de soins "Magnolia", recherche activement des volontaires prêts à s'investir une matinée ou une après-midi par semaine. Tout en restant à l'écoute, vous pourrez rendre un sourire, participer aux activités des résidents qui se sentent parfois seuls. Volontariat d'Entraide & Amitié est également présente dans des écoles de devoirs, des cliniques, des crèches, ... Un moyen de rendre de petites services concrets tout en restant à l'écoute.

Des réunions d'information ont lieu tous les mois.

**Pour de plus amples renseignements: Volontariat d'Entraide & Amitié asbl - rue de la Charité 43 à 1210 Bruxelles. Tél: 02/219.15.62 ou 02/223.21.41, demander Céline Doumier.**

## Pas moyen de s'ennuyer

Le mois de décembre fourmille d'activités organisées sous l'égide de Lucien Vermeiren, échevin des Seniors de la Communauté Française. Que vous soyez gastronome, amateur de spectacle ou féru de culture, le service Seniors de la commune de Jette a quelque chose à vous proposer.

### Samedi 10 décembre 2005

Excursion et visite guidée d'Eupen et de son marché de Noël. Avant d'arriver dans la ville d'Eupen, un arrêt est prévu au Barrage d'Eupen, aussi appelé barrage de la Vesdre. Vers 10h30, arrivée au Centre du Tourisme d'Eupen et à partir de là un guide accompagnera le groupe pour montrer les sites et monuments les plus intéressants: l'Eglise St-Nicolas, l'Hôtel de Ville, ... La visite s'effectuera en partie à pied et en partie en autocar. Après cette visite, repas de midi au centre de la ville et temps libre pour découvrir à son rythme le marché de Noël d'Eupen. Le prix

est fixé à 40 EUR, transport, guide et repas du midi inclus. RDV à 7h15, sur la place Cardinal Mercier.

### Mardi 13 décembre 2005

Fête de Noël en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Un spectacle de variétés, un après-midi animé par Dany Boa, The Tweelicht avec Karine Bossane, Adams, Serge Dallemagne et Jean Cronel. L'entrée est gratuite mais l'accès à la fête est réservé aux Jettois qui auront retiré leur carton d'invitation auprès du service Senior de la commune uniquement. RDV à 14h30.

### Samedi 28 janvier 2006

Revue 2006 du Théâtre des Galeries. Un spectacle qui mélange le théâtre, le music-hall et l'humour tout en assurant le divertissement. Le prix est fixé à 22 EUR pour le spectacle et le transport (19 EUR sans transport). RDV à 13h45 sur la place Cardinal Mercier.

## Infos et inscriptions Service Seniors

La Maison communale  
chaussée de Wemmel 100  
à 1090 Jette  
Entresol - bureau 043  
(ascenseur : étage ET)

**Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi, entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.**

Tél.: 02/423.12.66

Courriel: phellem@jette.irisnet.be

**Attention! Le service Senior ferme du 22 décembre au 6 janvier. Si vous souhaitez obtenir des informations sur les activités organisées, prenez-vous y à temps.**

La participation à toutes ces activités se fait sur réservation auprès du service Seniors de la commune (voir encadré dessous).

## Anniversaires en cascade à la "Résidence du Heysel"

La "Résidence du Heysel" avait mis les petits plats dans les grands le mercredi 16 novembre dernier. Deux des pensionnaires du home fêtaient leurs cent ans. En présence de l'officier de l'Etat civil Lucien Vermeiren, Clémence Vanhaesendonck et Marie Vanderlinden ont allègrement passé le cap du siècle d'existence, en compagnie de leurs familles et de leurs proches.

### CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02/423.12.70).

### Félicitations...

... à Marie Vanderlinden. Elle a fêté ses 100 ans le 9 novembre 2005

... à Clémence Vanhaesendonck. Elle a fêté ses 100 ans le 16 novembre 2005.



## AGENDA

DÉCEMBRE

Les 2, 3, 4, 7, 8, 9 et 10.12 La troupe du Théâtre Osmose présente "Grincements de planches". Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: tél. 02/511.39.15.

Du 3 au 11.12: Exposition des vitraux de Christiane Versluysen. De 14h à 18h en semaine et de 10h à 18h le week-end. Fermé le lundi.

10.12: Conférence-débat. "Loisirs et intégration de la personne handicapée". A 14h en la Salle polyvalente (place Cardinal Mercier 6 - 2ème étage). Infos: Commission communale de la Personne handicapée - tél. 02/422.31.80.

11.12: Concert de Noël au profit de "Soleil des Nations". A 15h en l'église Saint Joseph (rue Rémy Soetens). Infos: tél. 02/479.88.11.

14.12: Heure du conte au Centre Armillaire. Infos: voir encadré ci-contre.

15.12: Conférence de l'Antenne Interuniversitaire. "Existe-t-il une peinture belge originale? Non, peut-être!" par René Dalemans. Infos: Commune de Jette - service Communauté française - tél: 02/423.13.53.

16.12: Concert de Musique du monde. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: Centre culturel de Jette - tél. 02/426.64.39.

17.12: Cycle de conférences Clés pour la Musique. A 14h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: Centre culturel de Jette - tél. 02/426.64.39

17.12: Ciné-débat. "Le silence de la peur". A 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: asbl Humania - tél.: 02/479.92.75.

18.12: Conférence Voir le Monde. "Ethiopie, regards croisés". De 14h à 16h30 à la Salle communale des fêtes (place Cardinal Mercier 10 à 1090 Jette). Infos: asbl Voir le Monde - tél. 02/649.76.95.

22.12: Cycle de conférences Cent Ans de Jazz. "La saga Ellingtonienne". De 14h15 à 17h15 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info: Centre culturel de Jette - tél. 02/426.64.39.

22.12: Ciné-club Soukiri "Viva l'Algérie". A 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info: Centre culturel de Jette - tél. 02/426.64.39.

22.12: Concert de Noël par Tonino Carlino. A 20h à l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14 à 1090 Jette). Infos: tél.: 02/428.71.03.

## Festival du Conte

Le 14 décembre à 15h

La maison de quartier "L'Abordage" organise un FESTIVAL DU CONTE

le mercredi 14 décembre 2005 de 15h à 18h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Au programme : des contes pour les tout petits (jusqu'à 3 ans), pour les grands enfants et les adultes (avec traduction gestuelle), un goûter festif et des ateliers créatifs (bricolage et dessin).

Entrée gratuite - chacun amène ce qu'il veut pour le goûter festif (gâteaux, biscuits, jus, thé, ...).

**En partenariat avec le Projet Interquartier du Centre Armillaire et le Centre d'Entraide de Jette**

**Réservations : le mercredi matin de 10h à 12h à l'Abordage - rue Jules Lahaye 169 - tél. 02/425.87.85 ou 02/423.52.72 - courriel : labordage169@hotmail.com**

## Ciné-débat: L'asbl Humania brise "le silence de la peur"

Le racket s'apparente à une extorsion parfois avec violence ou chantage. Il se nourrit du silence de la victime qui se sent démunie, écrasée, humiliée et éprouve de la honte face à sa vulnérabilité. Le racket est un phénomène dont on parle peu. C'est la loi du silence qui encourage les agresseurs à continuer.

Pour qu'on parle du racket, le Centre Suisse de Prévention de la Criminalité a soutenu le film de Nasser Bakhti "Le silence de la peur". Ce film, partant d'un fait de société, tente de mettre le doigt sans jugement sur un germe qui se propage et dont il faut sans attendre stopper la croissance. Il s'adresse aux parents et aux professionnels de l'éducation.

La projection sera suivie d'un débat.

**Ciné-débat: "Le silence de la peur"**

**le samedi 17 décembre 2005 à 20h**

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

**Infos: asbl Humania - tél.: 02/479.92.75.**

**Mise sur pied à Jette  
en 1996,**

## L'Antenne Interuniversitaire

**entame déjà  
sa 10ème saison**

**Sous l'égide de  
Lucien Vermeiren,  
échevin de la  
Communauté française.**

**Au programme ce mois-ci:**

**15 décembre 2005: "Belgique  
175 ans: existe-t-il une peinture  
belge originale? Non peut-être!"  
par René Dalemans, licencié-agrégé  
en Histoire de l'Art et Archéologie.**

Cette conférence se tiendra dans la Salle communale des Fêtes à Jette (place Cardinal Mercier, n° 10 au dessus de la bibliothèque communale).

Au prix fixe de 4 EUR/conférence, les conférences de l'Antenne Interuniversitaire s'adressent à toute personne intéressée et non pas uniquement aux Jettois.

**Renseignements: Commune de  
Jette - service Communauté française  
(local 46 étage ET) - Sylvie  
Allentin - tél: 02/423.13.53.**

# Sports et détente pour les vacances d'hiver

Après un premier trimestre de cours, le temps est venu d'un petit break bien mérité. Qu'ils soient sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les vacances à Jette, c'est de l'action!

## La Ferme pour Enfants

La vie à la ferme et la nature en hiver. Deux stages organisés par la Ferme pour Enfants. Le premier stage de 4 jours s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans. Il aura lieu du 27 au 30 décembre 2005. Au programme: la nature endormie, les besoins des animaux à la ferme et dans les bois, réalisation de mangeoires, à la découverte des traces d'animaux. Prix: 65 EUR.

Le second stage s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans et compte 5 jours. Il aura lieu du 2 au 6 janvier 2006. Au programme: l'hiver des animaux, bricolage, activités culinaires, marionnettes, découverte de la nature endormie, découverte de la forêt avec le poney. Prix: 80 EUR.

**La Ferme pour Enfants: petite rue  
Sainte-Anne 172 - tél.:  
0476/548.199 (Nicole Mertens)**

## Centre culturel de Jette

Pour les enfants de 4 à 12 ans. Les ateliers se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. La garderie est gratuite le matin dès 8h et en fin de journée jusque 18h (attention: pas de garderie les vendredis 30 décembre et 6 janvier). Les enfants apportent leur pique-nique.

Chaque semaine de stage a son thème. Du 26 au 30 décembre: "La Laponie". Les enfants dériveront à la rencontre du Père Noël et de ses amis les lutins. Des cadeaux seront fabriqués et exposés en fin de semaine. Du 2 au 6 janvier 2006: "A la rencontre des animaux des Pôles". Prix: Les prix d'une semaine de stage sont dégressifs pour les enfants d'une même famille: 95 EUR pour le 1er, 85 pour le 2ème, 80 EUR pour le 3ème.

**Centre culturel de Jette - Centre  
Armillaire (bd de Smet de Naeyer  
145) - tél.: 02/426.64.39 - courriel:  
foy.cult.jettois@skynet.be**

## Les Ateliers de Betty Moerenhoudt

Céramique et poterie pour enfants d'au moins 9 ans et pour adolescents. Ils travailleront le grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,...

Cycle de 5 demi-jours, du lundi 2 au 6 janvier 2006, de 9h30 à 12h.

Prix: 75 EUR le cycle

**Les Ateliers de Betty Moerenhoudt  
- rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette -  
tél.: 02/427.17.23**

## Les Ateliers de Caroline

Pour les enfants de 4 à 7 ans. Bricolage et initiation aux techniques de cirque. Les activités commencent à 9h et s'achèvent à 16h30. Une garderie est prévue dès 7h30 et jusqu'à 18h30 en fin de journée, moyennant un supplément de 10 EUR par semaine. Les ateliers de la première semaine de vacances tourneront autour du thème "Bonne année!". "La reine de l'hiver" prendra ensuite le relais pour la seconde semaine. Prix: 80 EUR/semaine.

**Les Ateliers de Caroline - rue Léon  
Theodor 151 à 1090 Jette - GSM:  
0476/73.64.83. Courriel: ateliersde-  
caroline@hotmail.com Site internet:  
www.ateliersde-vanCaroline.be.tf**

## Soyez stages

Pour les 6-12 ans. Un stage Multisports sur le thème des Jeux olympiques est organisé à l'école Aurore (rue Van Rollegem 4) pendant les congés de fin d'année. Chaque matin, apprentissage des bases élémentaires de différentes disciplines (mini-basket, mini-tennis, badminton, uni-hoc, athlétisme, sports de combat, gymnastique, ...) et l'après-midi, place aux épreuves individuelles et collectives. Une mini-compétition sympathique pour bien cerner les valeurs du sport et du respect des adversaires.

Du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2005 et du lundi 2 au vendredi 6 janvier 2006. Le prix: 60 EUR (Jettois) / 70 EUR (Non-Jettois).

**Soyez stages - tél.:  
0474/95.07.33 ou 0478/67.62.56 -  
courriel: soyezstages@hotmail.com -  
site internet: www.soyezstages.be**

## Centre de Formation Sportive asbl

Les activités du Centre de Formation Sportive se déroulent de 9h à 16h. Une garderie étant organisée le matin dès 8h et le soir jusqu'à 18h moyennant une participation supplémentaire de 1,50 EUR/jour. Les enfants doivent apporter leur pique-nique de midi et se munir de vêtements et de chaussures de sport. Pour les activités,

les jeunes participants sont regroupés par âge et/ou par niveau suivant le type de stage. Un petit plus: les enfants domiciliés à Jette bénéficient d'une réduction de 3 EUR par jour de stage effectué à Jette.

Concrètement, l'éventail de stages proposés par le CFS est large, allant de la plongée à l'escrime en passant par le théâtre, le multisports et la danse. Pour obtenir plus de renseignements sur les prix (qui varient en fonction du type de stage de 75 à 120 EUR/semaine) et les activités organisées suivant l'âge des enfants:

**Le Centre de Formation Sportive -  
rue des Augustines 44, 1090 Jette.  
Tél.: 02/420.53.02 de 9h à 19h. Site  
internet: www.cfsport.be**



## Recherchons bénévoles avec qualités de conteurs

Vous aimez la lecture et les enfants. Vous pouvez consacrer 2h ou plus par semaine à une activité de bénévole. Alors, rejoignez le groupe de Lecture aux Bébés.

Depuis maintenant deux ans, le groupe de Lecture aux Bébés améliore l'accueil des tout-petits par des séances de lecture, dans tous les milieux d'accueil situés sur le territoire de la commune de Jette.

**Intéressé(e)? Contactez  
Marie-Paule Adam au  
0474/455.786.**

UNE INITIATIVE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
PUBLIQUE DU NORD-OUEST DE BRUXELLES EN  
COLLABORATION AVEC LA COMMISSION DE LA  
PETITE ENFANCE DE JETTE.

## Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau centre Primavera organise un groupe de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème. Ce mois-ci: "Oser le changement"

- **Rencontre autour d'un thème: "Oser le changement"** ●
- **le 16 décembre 2005, à 13h30** ●
- **au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)** ●
- **Inscriptions obligatoires au 02/428.90.43.** ●

## Concert de Noël

### La Chorale des Petits Chanteurs du Collège St Pierre - Uccle

vous invite le 11 décembre 2005 à 15h en l'église Saint Joseph. Ce concert est organisé par l'asbl Soleil des Nations au profit d'un orphelinat à Notsé, à 100 km de Lomé, capitale du Togo.

L'entrée à ce concert de Noël est gratuite. Une collecte sera réalisée pour donner un vrai Noël aux orphelins togolais.

### Concert de Noël au profit de "Soleil des Nations"

**le 11 décembre 2005 à 15h**  
en l'église Saint Joseph (rue Rémy Soetens)

Entrée: gratuite  
Infos: tél. 02/479.88.11

## L'art du vitrail s'expose à l'abbaye de Dieleghem

Christiane Versluysen, française née à Bruxelles a fait ses études d'art déco à Bisschoffsheim et à l'Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles.

De retour dans le milieu artistique c'est incidemment qu'elle a découvert le vitrail. Sa passion pour le vitrail lui permet de mettre en pratique ses connaissances picturales et explique l'originalité de ses réalisations, élaborées d'après des sujets qu'elle dessine elle-même.

L'exigence de ses choix de verres de haute qualité colorimétrique, de textures et de luminosité, lui permet de transcender ce qu'elle a imaginé sur le papier.

Ses lampes «Tiffany» montées avec finesse et soin sont d'une élégance particu-

lière. Ses miroirs, ses objets décoratifs ou utiles, ses bijoux, transforment et égalaient sans pareil un intérieur.

Cette artiste, déjà exposée à Paris et dans le midi de la France, travaille également sur commande. Aux amateurs de se faire connaître.

**Exposition de vitraux de Christiane Versluysen**

**Jusqu'au 11 décembre 2005**

accès libre du mardi au vendredi de 14h à 18h de 10h à 18h le week-end

à la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14 à 1090 Jette)

**Infos: 02/476.25.94.**

## Cycle de conférences Cent Ans de Jazz

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos, ... Le bar est ouvert à l'entracte.

**Cycle de conférences Cent Ans de Jazz  
"La saga Ellingtonienne"**

**le 22 décembre 2005 de 14h15 à 17h15**  
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 5 EUR

**Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39**



## Voir Le Monde

### "Ethiopie, regards croisés"

Une aventure hors du commun: deux jeunes réalisateurs, Catherine et Olivier Bourguet, sont partis sept mois à vélo dans un pays créé, d'après la légende, autour des amours entre la reine de Saba et le roi Salomon. C'est de cette Ethiopie riche et extraordinaire par sa diversité et ses ethnies bouleversantes dont on tombe amoureux.

**Voir le Monde, reportage audiovisuel "Ethiopie, regards croisés"**

**le 18 décembre 2006 à 14h et 16h30**

Salle communale des fêtes (place Cardinal Mercier 10 à 1090 Jette)

**Infos et réservations: asbl Voir le Monde - tél. 02/649.76.95 (de 10h à 13h)**

## CINÉ-CLUB SOUKIRAI : "Viva laldjerie" de Nadir Moknèche

Alger, hiver 2003. La maman, la fille et la putain sont installées dans un hôtel du centre ville. La fille, s'est organisée une vie émanicipée. Fifi, l'amie fidèle, se prostitue sous la coupe d'un puissant et 'gentil' protecteur. La mère, quant à elle, picore des pizzas devant la télé, écartelée entre peur et nostalgie de sa célébrité passée de danseuse de cabaret. Et

même si la mort les poursuit, insidieuse et insistante, elles lui disent: non !

Avec ce film, le réalisateur Nadir Moknèche livre une sorte de traversée du miroir, loin de l'islamisme. La vision d'une société en perte de repères culturels, identitaires, politiques. Le tout vu à travers la vie de trois femmes.

**Ciné-club "Viva laldjerie"**

**le 22 décembre à 20h**

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 2,50 EUR

**Infos: Centre Culturel de Jette - tél. 02/426.64.39**



## CYCLE DES CONFÉRENCES « Clés pour la Musique »

Le samedi 17 décembre 2005, André Van Oeckel, musicologue poursuivra le thème de la musique baroque.

Quels sont les caractères essentiels de la musique baroque ? En d'autres mots, qu'est-ce qui distingue la musique de cette période de celle qui précède et de celle qui suit ? La musique baroque est-elle le reflet de la société de l'époque ? Quel est le statut des compositeurs et influence-t-il leurs œuvres ?

**Cycle de conférences "Clés pour la Musique": la musique baroque (2ème partie)**

**le 17 décembre 2005 à 14h30**

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

**Infos: Centre culturel de Jette - tél. 02/426.64.39**

## Soirée lyrique de Noël

Le ténor ténor Tonino Carlino, accompagné de la soprano Naya Rodriguez-Castinado, du trio "Three's a company" et de David Miller au piano, invite les passionnés d'art lyrique à un concert de Noël.

Au programme: des extraits d'opéras (La Bohème, La Traviata, Tosca, Rigoletto) et d'opérettes (La Belle de Cadix, La Veuve Joyeuse), des mélodies de toujours (Catari, O Sole mio, Granada, ...), des célèbres gospels et des chants de Noël traditionnels (Douce Nuit, Ave Maria, Panis Angelicus, Minuit Chrétien, ...). A l'issue du concert, les spectateurs pourront rencontrer les artistes autour du verre de l'amitié.

**Les Chemins du Bel Canto présentent:  
"Noël en l'abbaye"**

**le 22 décembre 2005 à 20h**

à l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Entrée: 9 EUR/7 EUR pour les étudiants et les seniors.

**Infos: tél.: 02/428.71.03 - courriel: lescheminsdubelcanto@chello.be**

EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE CULTUREL DE JETTE